inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 41
septembre 1978, 7me année

Cotisations

	Belgique	France	Autres pays
1978 (Inforespace n° 37 à 42 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	FF 80,—	FB 600,—
d'étudiant	FB 400,—	FF 75,—	FB 550,—
1977 (Inforespace n° 31 à 36 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	FF 80,—	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	FF 75,—	FB 550,—
1976 (Inforespace n° 25 à 30)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	FF 80,—	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	FF 75,—	FB 550,--
1975 (Inforespace n° 19 à 24)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	FF 80,—	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	FF 75,—	FB 550,—
1974 (Inforespace n° 13 à 18)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	FF 80,—	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	FF 75,—	FB 550,—
1973 (Inforespace n° 7 à 12)			
Cotisation ordinaire	FB 600,—	FF 100,—	FB 750,—
étudiant	FB 550,—	FF 90,—	FB 700,—
1972 (Inforespace n° 1 à 6)			
Cotisation ordinaire	FB 600,—	FF 100,—	FB 750,—
étudiant	FB 550,—	FF 90,—	FB 700,—
Collection complète d'Inforespace : 1972 à 1978 (n° 1 à 42)			
Cotisation ordinaire	FB 3300,—	FF 550,—	FB 4000,—
étudiant	FB 2950,—	FF 500,—	FB 3600,—
de soutien	FB 4000,—	FF 650,—	FB 5000,—

Cotisation de soutien par année : FB 750,—

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Soc. Gén. de Banque. France et Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(pas de chèque).**

LES ANCIENS NUMEROS D'INFORESPACE (DE 1972 A 1977) SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints et nous rejoindrons bientôt. Sans doute beaucoup parmi eux désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se placer au nombre de ceux qui posséderont la collection complète d'INFORESPACE.

Vous trouverez dans nos six premières années de parution (n° 1 à 36) le début de nos grandes rubriques : un « Historique des Objets Volants Non Identifiés » (complet et édité en numéro spécial), le « Dossier Photo » (dont des cas belges et des séries exceptionnelles en provenance du Brésil), « Nos Enquêtes » (une ou deux grandes observations belges décrites dans chaque numéro), « Etude et Recherche » (avec l'étude sur la fameuse explosion de 1908 dans la Taïga, des travaux sur la propulsion des OVNI et les voyages vers les étoiles, et une vaste étude critique sur la théorie de l'orthoténie); des dossiers complets sur des observations peu connues (OVNI en Papouasie), ainsi qu'un numéro spécial entièrement consacré au témoin et au témoignage en ufologie.

Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur les « OVNI au 19ème siècle », un inventaire d'anciens cas du Moyen Age, des articles approfondis sur de grands cas mondiaux, comme l'affaire Hill, Falcon Lake, Trancas (Argentine) ou Pirassununga et Lagoa Negra (Brésil), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Pierre Guérin, Ion Hobona, Allen Hynek, Jacques Jedwab, Claude Poher, Jean-Pierre Petit (sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI), et bien d'autres articles variés.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48
Président :
Michel Bougard
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Trésorier :
Christian Lonchay
Comité de rédaction :
Michel Bougard, rédacteur en chef
Alice Ashton, Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
M. Cloet & C° à Bruxelles
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

OVNI et CIA (1)

« Les relations, en tant que facteurs des structures, forment le seul contenu de la connaissance humaine »
A. Korzybski

Introduction

Les services secrets des grandes puissances et plus précisément, aux Etats-Unis, d'organisations telles que la NASA, la CIA ou le FBI s'intéressent-ils aux OVNI ? Ces deux dernières ont été mises en cause par divers auteurs (1). Le gouvernement américain explique ces interventions par des raisons de sécurité nationale : la description de certains incidents peut comporter des indications sur des sites, des appareils de détection ou de défense, des matériels qui sont classifiés. Par exemple l'indication de la limite de portée d'une station radar, ou encore celle de l'absence d'écoute à une heure déterminée sont d'un intérêt certain pour un ennemi potentiel.

D'autre part, l'encombrement des centraux téléphoniques des bases aériennes est créateur d'un « bruit » qui pourrait masquer le signal d'une menace bien terrestre; enfin, des individus poursuivant des activités à visées politiques peuvent se servir de clubs ufologiques à des fins d'intoxication antiscientifique, anarchiste ou révolutionnaire, quand il ne s'agit pas d'escroquerie pure et simple (2).

Dans un ouvrage d'ufologie populaire récent (3) figurent des éléments neufs qui mettent directement en cause la CIA. Il s'agit du témoignage d'un enquêteur au sujet duquel nous ne disposons évidemment d'aucun moyen de contrôle. La nature des faits évoqués nous a paru toutefois suffisamment persistante et leurs implications possibles quant à l'origine des OVNI suffisamment importantes pour que nous refusions de les passer sous silence.

Nous commencerons par les résumer tels qu'ils sont rapportés et enchaînerons avec des éléments en provenance d'autres sources. Nous terminerons par une discussion portant sur leur crédibilité et leur signification éventuelle.

L'incident

Il y a quelques années, écrit Warren Smith (4), des rapports se mirent à affluer de la région de Madison (Wisconsin). J'y fus envoyé par mon journal (5) pour recueillir les témoignages. L'un des premiers témoins que j'interrogeai était un fermier qui prétendait avoir vu plusieurs fois des OVNI évoluer à basse altitude au-dessus d'un endroit particulier de ses terres. Il ajoutait qu'en inspectant les lieux il avait découvert des débris métalliques dont la présence lui parut anormale.

Non sans difficultés, je réussis à le convaincre de m'en remettre une partie que je me proposais de faire analyser par un laboratoire compétent.

C'est à partir de ce moment que les choses commencèrent à se gâter pour moi : dans les jours qui suivirent, j'appris par d'autres témoins que de prétendus voyageurs de commerce, jusque là inconnus dans la région, les avaient déjà interrogés. Leur caractéristique commune était qu'ils semblaient bien plus disposés à discuter des observations récentes qu'à placer leur marchandise.

---

1. Davidson, Léon : « Why I believe Adamski », Flying Saucers, février 1969. Repris dans Flying Saucer Review, vol. 6-1, 1960.
   — : « ECM + CIA = UFO », Flying Saucer Review, vol. 6-2, 1960.
   — : « An open letter to Saucer Researchers », Flying Saucers, mars 1962.
   — : « Flying Saucers : an analysis of the Air Force Project Blue Book Special Report n° 14 », Ramsey, N.J., Ramsey-Wallace Corp., 1966.
   Edwards, Frank : « Flying Saucers - Serious business », Lyle Stuart Inc., New York, 1966, chapitre 4.
   Fowler, Raymond E. : « Ufo Watergate ? », Official Ufo, vol. 1-6, mai 1976.
   Groupe XXX : « La guerre secrète autour des soucoupes volantes », Planète n° 39, mars-avril 1968, pp. 153 et suivantes.
   Hall, Richard : « The CIA Robertson Panel declassified », Official Ufo, vol. 1-5, janvier 1976.
   Keyhoe, Donald : « Aliens from Space », Doubleday Company Inc., New York, 1974; chapitre 4.
   Lear, John : « The disputed CIA document on Ufos », Saturday Review, 3 sept. 1966.
   Lorenzen, Jim et Coral : « Flying Saucer Occupants », Signet Books, New York, 1967; chapitre 9.
   — : « Ufos and the CIA », Collector's edition Official Ufo, 1976.
   Michel, Aimé : « Une lutte inattendue : la CIA contre les soucoupes volantes », Planète n° 36, septembre-octobre 1967, pp. 171 et suivantes.
   — : « Pour les soucoupes volantes », Collection Pour et Contre, Berger-Levrault, Nancy 1969 - chapitres 2 et 4.
   Steiger, Brad : « What price silence ? », Flying Saucers, juin 1968. Il s'agit d'une première version, plus édulcorée, du récit de Warren Smith.
   Todd, Zechel : « The CIA and Ufo : A documented case of suppression », Official Ufo, vol. 2-6, septembre 1977.
   — : « The five most-asked Ufo questions - 1978 », International Ufo Reporter (Cufos), vol. 3-4, avril 1978. Comme le Dr. B. Maccabee (réf. 28). 2. Todd a étudir en profondeur le rôle joué par les services secrets américains dans la controverse née du dossier OVNI. Il compte publier le résultat de ses recherches dans un ouvrage intitulé « Under Inteligence Control ».
   Weverbergh, Julien : « Ufonauten in opmars », Ankh-Hermès bv. Deventer, 1975, chapitre 7.
   X : « The CIA and the Little Green Men », Flying Saucers, août 1967.
2. Ainsi par exemple le « Projet Vénus » imaginé par l'aventurier Franz Weber-Richter et un certain Karl Mékis « ancien officier SS, policier à Linz, trafiquant d'armes et agent de la CIA ». Arrêté et jugé à Vienne, Mékis fut condamné à cinq ans de travaux forcés mais « relaxé après trois ans d'une manière inexplicable ». Quant à Weber-Richter, « il disparut aussi mystérieusement qu'il n'était apparu ». (Le Soir Illustré, 25 mai 1972).
3. Smith, Warren : « Ufo Trek », Sphere Books, London, 1977.
4. op. cit., chapitre 11 : « La CIA est partout ».
5. Ufo Saga Magazine.

Lorsque je revis le fermier, il m'annonça que ces personnages l'avaient également questionné et que, croyant bien faire, il leur avait communiqué l'adresse du motel où j'étais descendu. Je pris alors la précaution de dissimuler l'échantillon et plaçai sur mes objets personnels divers repères destinés à m'avertir en cas de fouille.

J'acquis bientôt la conviction que ma chambre était devenue l'endroit le plus fréquenté du motel; une femme de service affirma avoir surpris deux individus en train d'inventorier mes effets. Quelques jours plus tard, je fus directement confronté à mes poursuivants.

— Entrez, Warren, me dit l'un d'eux. Je m'appelle Jim et voici Tom. Maintenant que les présentations ont été faites, venons-en aux choses sérieuses. Vous avez quelque chose que nous voulons. Un fermier, l'autre jour, vous a remis un morceau de métal. Notre job est de le récupérer.

Comme je prétendais m'en être débarrassé, le dénommé Jim reprit :

— Warren, ni votre femme, ni votre ami Brad Steiger (6), ni Marty Singer (7) n'ont rien reçu de vous par courrier. Si cela avait été le cas, nous l'aurions intercepté. Par conséquent, ce que nous cherchons se trouve dans cette pièce. Vous nous le remettez, et la vie continue comme par le passé. Vous ne nous le remettez pas, et vous regretterez toujours d'avoir pris la mauvaise décision. Votre femme et vos enfants attendent de vous que vous poursuiviez longtemps encore votre carrière de journaliste et d'écrivain. Aucune chose au monde ne devrait pouvoir vous empêcher de profiter de la vie au maximum. Il serait dommage de faire le malheur d'innocents pour un vulgaire morceau de métal.

L'un des hommes fit alors un mouvement qui indiquait qu'il était armé.

W.S. : Avez-vous une pièce d'identification ?

Jim : Dites-nous ce que vous voulez. US Air Force ? FBI ? NORAD ?

W.S. : Me donnerez-vous des indications me permettant d'orienter mes enquêtes futures ?

Jim : Nous en sommes au même point que vous, c'est-à-dire que nous ne savons rien. Remettez-nous maintenant l'échantillon.

Lorsque ce fut fait, je reposai la même question. J'obtins alors la réponse suivante :

Jim : Les OVNI ont des implications plus grandes que ce que n'importe quel enquêteur civil pourrait imaginer. Ils sont la chose la plus importante et peut-être le péril le plus insidieux auquel l'humanité ait jamais été confrontée.

Warren Smith.



CIA confirmée ?

Cet incident m'avait causé un choc et je résolus d'en savoir plus long. J'appris que la plaque de la voiture de mes visiteurs avait été délivrée dans l'état de l'Illinois à la demande d'un habitant de Chicago connu pour ses accointances avec la CIA. Poursuivant sur ma lancée, je réussis à entrer en contact avec l'un des employés de l'Agence. Celui-ci m'apparut bientôt comme un « agent gouvernemental désenchanté » et après quelques rencontres je reçus de lui un rapport « Top Secret » en provenance de Langley (8). Il contenait des révélations surprenantes :

Suivant ce document, la CIA avait été chargée de rassembler un maximum d'informations sur les disques volants dès le début de la vague de 1947. L'affaire de Maury Island (9) avait servi de déclencheur à cet engagement.

6. Auteur de « Strangers from the skies », New York, Award Books, 1966, et de « Flying Saucers are hostile » (avec Joan Whritenour), même maison d'édition, 1967.
7. Editeur de Ufo Saga Magazine.
8. Siège officiel de la CIA, Virginie, à 15 km. de Washington.
9. Elle se produisit le 21 juin 1947. Deux gardes-côtes, Harold Dahl et Fred Crisman prétendirent qu'alors qu'ils étaient survolés par une escadrille d'OVNI à l'est de l'île Maury, l'un d'eux laissa tomber une grande quan-

Une attention toute particulière devait être accordée à tout ce qui se publiait sur le sujet dans le monde entier. Ce matériel était stocké sur ordinateur et traîté à l'Université de Harvard et dans les milieux de l'Ivy League (10). Des catalogues d'observations qui feraient pâlir d'envie n'importe quel groupement civil étaient également tenus à jour. Après le Panel Robertson, la CIA fit parallèlement usage de tous les moyens dont elle disposait pour minimiser la situation et la rendre aussi confuse que possible dans l'esprit du public. L'accent fut mis sur les apparitions de « petits hommes verts venus de Mars » et sur les récits des contactés (11). Les studios Walt Disney (12) furent utilisés pour ridiculiser le phénomène OVNI en le mêlant à la science-fiction, aux aventures de Donald Duck et de Mickey Mouse.

A en croire le rapport invoqué par Warren Smith, la raison de cette attitude était la suivante :
Dès 1953 fut installé à White Sands un équipement radar très sophistiqué chargé de détecter et d'analyser les sources (targets) qui ne correspondent pas aux caractéristiques de trajectoire et de vitesse angulaire des engins conventionnels. Ces données sont rebutées par les installations courantes. Le projet, placé sur le contrôle du Département de Recherche et d'Ordonnancement de l'Armée, était sous la responsabilité du Pr. Clyde Tombaugh (13). La portée couverte pouvait varier entre 100 et 500 miles.

La présence d'objets non identifiés de grandes dimensions évoluant de manière régulière à la limite de l'atmosphère fut constatée dès la première année du projet. Leurs orbites étaient équatoriales et ils furent interprétés comme étant des stations spatiales d'origine non-terrestre. Certains d'entre eux purent être suivis par radio-télescopes alors qu'ils quittaient notre système solaire.

Les conclusions du rapport de la CIA, selon Warren Smith, sont les suivantes : il ne peut faire l'ombre d'un doute que les OVNI sont des machines produites par une (sic) civilisation extraterrestre qui a sur la nôtre au moins cent années d'avance technologique et dont le soleil est en train de mourir (?).

Cette civilisation exerce une surveillance permanente de notre planète; elle nous envahira lorsqu'elle jugera le moment venu. Il faut par conséquent s'attendre à ce que les rapports d'enlèvements, d'examens biologiques, d'actes d'hostilité de la part des OVNI aillent en croissant dans les années à venir. Nous tenons à garder secrètes ces conclusions pour ne pas créer un syndrome de fin du monde dans l'esprit du public.

Fiction ?

Warren Smith est un auteur « à sensation ». Il a co-signé en 1967 avec Gabriel Green, président du groupement fantôme « Amalgamated Flying Saucer Clubs of America » et plusieurs fois candidat à la présidence des Etats-Unis, un ouvrage intitulé « Let's face de facts about Flying Saucers » que le Dr. Christopher Evans, dans son pénétrant « Cults of Unreason » qualifie de « totalement dénué de sens critique ». Dans la préface de cet ouvrage, Smith nous est présenté comme « un journaliste vétéran, auteur de 900 articles dans divers journaux et magazines », ce qui n'est pas compromettant. On lui doit aussi un livre consacré aux guérisons miraculeuses (« Strange and Miraculous Cures », Aces Books, 1969), un autre à l'examen des théories sur la Terre creuse (« This Hollow Earth », Sphere Books, 1973) et un dernier, tout récent, détaillant les pouvoirs occultes de la Grande Pyramide (« The Secret Forus of the Pyramid », Sphere Books, 1978). Gageons qu'à ce rythme, notre auteur se verra bientôt à court de sujets.

Il collabore régulièrement à des revues telles que « Flying Saucers », « Ufo Saga Magazine » et « Tandem Special » réservées à la consommation intérieure des Etats-Unis (14), et animées par les vieux routiers de l'ufologie que sont Brad Steiger, Ray Palmer et Joan Whritenour.

---

tité de débris incandescants qui ressemblaient à du machefer. Des échantillons furent remis à deux officiers de l'US Air Force. Peu après le décollage de leur avion, celui-ci s'écrasait dans la région de Keslo (état de Washington). Les deux officiers périrent dans l'accident; les débris ne furent jamais retrouvés; les deux témoins disparurent sans laisser de traces.

10. Association maçonique américaine.
11. Lors d'un show télévisé organisé par Long John Nebel, de la station WOR, New York, le contacté Howard Menger laissa entendre qu'il avait imaginé ses rencontres avec des envoyés Vénusiens sur les instructions de la CIA. Ultérieurement, il revint sur ces déclarations. (J. Keel : « Operation Trojan Horse », Souvenir Press, London, 1970; pp. 206 et suivantes).
12. Ceci est confirmé par le Dr. J. Allen Hynek : « Au cours des conversations entre les personnes présentes (au Jury Robertson), il fut question d'associer les studios Walt Disney ou tout autre producteur de dessins animés éducatifs à l'opération de minimisation des rapports » (« Hynek Ufo Report », Sphere Books, London, 1978; page 23).
13. L'astronome qui, en 1930 découvrit, avec Lowell, Pluton. Rappelons que le Pr. Clyde Tombaugh est l'un de ces astronomes qui affirme avoir observé un OVNI (observation du 20 août 1949, Las Cruces, Nouveau Mexique; trois témoins).
14. Nos demandes d'abonnement à ces revues sont restées sans réponse.

Une telle carte de visite n'a évidemment rien qui puisse enthousiasmer l'ufologue scientifique épris de respectabilité et de rigueur.

Il n'empêche que dans son ensemble, « Ufo Trek » n'est ni pire ni meilleur que de nombreux autres ouvrages ufologiques qui prétendent rapporter des faits. On y trouve des détails inédits sur des affaires aussi classiques que celle de Pascagoula ou du policier Schirmer (15) au sujet desquelles il semble bien que Warren Smith se soit livré en personne à enquêtes ou contre-enquêtes. Egalement symptomatique de la démarche d'un authentique enquêteur me paraît le fait que Smith n'a pas de théorie favorite à mettre en exergue pour « expliquer » les OVNI. C'est en vain que l'on cherchera dans ces pages les « innombrables cas identiques », les « centaines de circonstances similaires » ou les définitifs « dans 60 % des cas on constate que ... » que nous assènent à longueur de page ces ufologues qui veulent à tout prix combler par n'importe quel moyen les incertitudes où nous placent le phénomène OVNI. Smith, dans « Ufo Trek », se contente d'aligner des « faits » même lorsque ceux-ci défient le bon sens et la raison humaine. Il n'empêche que l'histoire qu'il rapporte paraît bien naïve à maints égards. Par exemple, ne sait-il pas que les pièces de « hardware » réputées provenir des OVNI ont une persistante propension à se perdre, à s'évanouir en fumée, à occasionner toutes sortes de désagréments à ceux qui en sont momentanément les dépositaires ? La règle numéro un de l'enquêteur à qui un témoin remet un tel artifact est de s'en débarrasser aussi vite qu'il l'a reçu, autant que possible dans un laboratoire privé ou mieux, dans deux ou trois laboratoires concurrents.

L'insistance des « agents de la CIA » paraît également étonnante : n'était-il pas plus simple d'obtenir les fragments des mains du fermier, qui n'avait pas tout remis à Smith et de disparaître comme ils étaient venus ? A moins, comme l'écrit l'ufologue — également à sensation — John Keel que le but de ces récupérations soit justement d'éviter que ne soit reconnu le caractère éminement banal, terre à terre si j'ose m'exprimer de la sorte, des fragments en question ! (16). Une longue suite d'évidences qui va des débris de magnésium pur réputés découverts en 1957 sur la plage d'Ubatuba (17) aux rubans de polychlorure de vinyl de San José de Valderas, en passant par diverses traces de « substances huileuses » dont J.C. Bourret cite un exemple d'un comique exemplaire (18) et des débris coralescents en provenance de l'île de Palma (19) paraît donner raison à Keel et donc accréditer sur ce point l'histoire contée par Warren Smith. Nous y reviendrons dans nos conclusions.

Dernier point surprenant : la communication par « agent secret désabusé » interposé d'un rapport Top Secret de la CIA. Smith détient-il réellement un tel rapport ? Si oui, ce rapport n'est-il pas lui-même une fabrication destinée à être répandue dans l'inconscient du public ? « Ufo Trek » est exactement le support qui serait nécessaire à une telle fin, et Smith le « pigeon » rêvé.

L'idée maîtresse qui finalement ressort de ce texte, dépouillé des enjolivures destinées à le rendre crédible, n'est-elle pas de renforcer l'idée de la provenance extraterrestre des OVNI ?

Recoupements

1953 fut l'année du Panel Robertson auquel la CIA se trouva étroitement mêlée. Le Pr. J. Allen Hynek cite en ces termes les conclusions du rapport (20) :

« L'insistance soutenue à rapporter les occurrences de ces phénomènes (les observations d'OVNI) constitue, en ces temps troublés, une menace pour le bon fonctionnement des organes protecteurs des institutions publiques. On peut citer comme exemples l'encombrement des moyens de communication, le danger d'être amené, suite à des continuelles fausses alertes, à ignorer les indices réels d'actions hostiles et le développement d'une psychologie nationale morbide à la faveur de laquelle une propagande ennemie habile pourrait induire des comportements hystériques des populations et une méfiance regrettable vis à vis de l'autorité légalement établie. En conséquence, les agences de sécurité nationale doivent prendre des mesures immédiates pour mettre fin au statut parti-

15. Cas de rencontre rapprochée de type 3 avec enlèvement; il fut investigué par le Comité Condon.
16. Keel John : « The Eight Fower », E.P. Dutton & Co.Iné, 1976, p. 158.
17. Boitte, Franck : « La preuve dans la recherche ufologique », Inforespace n° 9, 1973. Scornaux, Jacques : « Ubatuba, Brésil - Septembre 1957 : Authentiques fragments d'OVNI ? », LDLN n° 158. Lagarde, Fernand : « Lettre ouverte à Monsieur Scornaux », LDLN n° 160.
18. Bourret, J.C. : « Le Nouveau Défi des OVNI », France Empire, 1976, p. 103 et suivantes (« Copie du rapport d'analyse, laboratoire d'analyses médicales n° 1669, A. L., pharmacien »).
19. Enquête Sobeps à paraître.
20. Dr. J. Allen Hynek : « Hynek Ufo Report », op. cit., page 22.

culier attribué aux OVNI et à l'aura de mystère qu'ils ont malheureusement acquis ».

Pour atteindre cet objectif, « le pourcentage des cas non-identifiés doit être réduit à un minimum ». S'il devait subsister un doute quant au rôle joué par la CIA dans le Jury Robertson, l'examen de ces pourcentages au cours des vingt-trois années d'existence de Blue Book ne devrait-il pas traduire la mesure dans laquelle ces recommandations furent suivies ? Oui, indiscutablement.

Le tableau qui suit, établi d'après les données qui figurent pp. 257-264 dans l'ouvrage récent du Dr. J. Allen Hynek (21) en montre l'évolution :

Année	% non identifiés	
	Blue Book	**Cufos**
1947	7.4	7.4
1948	4.0	8.0
1949	3.5	5.2
1950	11.4	18.6
1951	12.6	16.3
1952	19.3	22.4
1953 (*)	**7.5**	**12.2**
1954	**8.4**	**13.8**
1955	**4.0**	**5.8**
1956	**1.5**	**2.9**
1957	**1.2**	**2.5**
1958	**1.8**	**2.5**
1959	**3.1**	**4.3**
1960	**2.0**	**3.1**
1961	**2.3**	**3.2**
1962	2.5	0.4
1963	3.3	1.5
1964	3.3	2.1
1965	1.4	1.1
1966	2.8	5.0
1967	1.8	2.4
1968	0.7	0.7
1969	0.7	0.2

1953 fut aussi l'année des ordonnances AFR 200-2 et JANAP 146 menaçant de lourdes amendes et de peines de prison le personnel militaire qui divulguerait les circonstances et les détails d'une observation OVNI.

Et la même année, si l'on en croit le « New York Herald Tribune » (22) l'USAF équipait septante de ses bases disséminées dans le monde de caméras spectroscopiques permettant de photographier d'éventuels OVNI et d'en analyser le spectre lumineux grâce à des lentilles de diffraction spéciales, une idée déjà proposée par Ruppelt et présentée vingt ans plus tard par Poher comme une innovation en matière de recherche (23).

L'installation à cette époque au White Sands Proving Grounds d'une station radar spécialisée dans le tracking de satellites fait partie de ces rumeurs qui vont et reviennent dans l'histoire ufologique depuis trente ans et il est difficile de se faire une idée sur la nature exacte des travaux accomplis.

Dans « Black out sur les Soucoupes Volantes » (Fleuve Noir, Paris, 1956), Jimmy Guieu écrivait à ce sujet (24) :

« Le 13 mai 1954, le Major Donald Keyhoe annonçait à la radio américaine que deux satellites artificiels gravitaient autour de la Terre et que les experts du White Sands s'efforçaient d'en préciser la trajectoire afin de déterminer leur nature et leur origine ». Suivant le même auteur, un mois auparavant, une communication de l'armée américaine diffusée par l'Agence France Presse le 4 mars 1954, déclarait ce qui suit :

« L'armée américaine poursuit, à White Sands, des recherches dans le but de découvrir si la Terre n'a *pas des satellites encore inconnus* (**). Ces recherches sont dirigées par Mr. Clyde Tombaugh et par le Dr. Lincoln La Paz, directeur de l'Institut de Météorique de l'Université du Nouveau Mexique ».

On saisit la nuance entre ce qui précède et la version qui en est donnée dans le prétendu rapport secret de la CIA. Le 9 septembre 1954, l'astronome Lincoln La Paz faisait à l'Astronomische Zentralstelle du Rechem Institut d'Heidelberg la communication suivante, reprise au mois d'octobre dans les annales de l'Institut d'Astrophysique de Paris :

« Dans la presse a paru dernièrement la nouvelle de la découverte de deux nouveaux satellites de la Terre par l'Institut de Recherches Météoriques du Nouveau Mexique. J'aurais, soit-disant, identifié deux corpuscules observés comme des météorites captées par la Terre. Je fais savoir que les articles de journaux de cette sorte, pour autant qu'ils mettent ma personne en cause, sont de pures inventions, et que nul ne m'a invité à rendre mon

21. dito, pages 256-264.
22. Clerebaut, Lucien : « Historique des Objets Volants Non Identifiés », Sobeps, hors série, 1975, page 34.
23. Au Congrès International de Poitiers, le 25 juin 1975.
24. pages 77 et suivantes.
(*) Jury Robertson.
(**) Italiques ajoutées.

opinion » (25). La controverse continua à faire rage quelques temps, attisée notamment par un article intitulé « Satellites Scare » publié dans « Aviation Week » le 23 août 1954 et selon lequel les deux satellites découverts se trouvaient placés sur des orbites équatoriales respectivement à 400 et 600 miles de la surface du globe. L'un d'eux aurait été suivi alors qu'il s'approchait jusqu'à 50 miles seulement. Nouvelle dénégation du Dr. La Paz.

L'affaire des satellites non-identifiés rebondit six années plus tard (26); le 25 août 1960, l'un d'eux était suivi au radar pendant plusieurs jours successifs et finalement photographié par du personnel de la Grumman Aircraft Company. Le 18 mai 1961, nouveau repérage à partir d'une base du Smithsonian Observatory installée en Floride dans le cadre d'un programme entrepris pour le compte de l'Armée. Selon les déclarations faites à l'époque par le Pr. Walter Houston, de l'Université du Kansas, six de ces objets avaient été repérés Interrogé par un journaliste de la C.B.S., Mr. Mikoyan, vice-premier ministre soviétique, affirmait : « Il n'y a pas de nouveau satellite soviétique. Vous connaissez tous ceux que nous avons placés sur orbite ».

Ces éléments suffisent-ils à donner une crédibilité suffisante à l'existence du rapport ? Ils permettent de conclure en tous cas que si l'histoire a été imaginée, elle l'a été de façon magistrale car dans le déferlement actuel de paranormal et d'ufologie-fiction qui fait rage des deux côtés de l'Atlantique, plus personne ne se souvenait des mystérieux « Chevaliers noirs » des débuts de la conquête spatiale (27); ils indiquent également de façon certaine que les événements liés aux affaires spatiales ne sont ni aussi clairs, ni aussi évidents que ne voudrait nous le faire croire une certaine conception pateline et bien-pensante de la recherche scientifique et que les autorités, polices ou services secrets des nations ne sont pas aussi rassurées à propos de la possibilité d'interventions étrangères dans notre atmosphère que ce qu'une propagande de couverture intelligemment menée voudrait nous faire croire.

Dans notre pays, pourtant connu par le caractère libéral et respectueux de la liberté d'opinion de ses institutions, nous avons pu constater à trois reprises déjà le silence embarrassé qui suit l'innocente question : « Avez-vous déjà eu l'occasion d'observer un OVNI ? » lorsqu'elle est posée à du personnel volant, qu'il soit civil ou militaire. Dans l'une de ces circonstances, une visite guidée commencée avec de paisibles officiers de réserve se poursuivit, après que la question eut été posée, en compagnie d'un officier des services de sécurité de la base — une pure coïncidence, certainement.

Lors d'une autre occasion, la question posée par une hôtesse de l'air à son commandant de bord reçut pour toute réponse : « Pourquoi ? Cela vous intéresse ? ». Dans un troisième cas, l'un de nos enquêteurs qui s'était fait connaître et présenté réglementairement à l'entrée d'un terrain militaire fut interrompu quelques minutes après qu'il eut commencé son enquête, empêché de faire son travail et expulsé fermement. Repassant sur les lieux en suivant une route civile quinze jours plus tard ce même enquêteur fut intercepté par une jeep de la police militaire et réexpulsé derechef ! Mais il s'agit là de cas limites. L'attitude généralement adoptée est le « Sans commentaires » suivi d'un changement de conversation.

D'autres recoupements

Nous ne sommes évidemment pas les seuls à avoir ressenti qu'il existe un malaise au niveau des autorités. Dans une longue étude publiée par le NICAP (28), le Dr. Bruce S. Maccabee affirme que le FBI s'occupa intensivement de l'affaire des OVNI depuis le 30 juillet 1947 jusqu'au 24 avril 1964, date de l'affaire de Soccoro. Il base cet argument sur « l'examen de 400 pages parmi les milliers et les plus intéressantes que possède cet organisme au sujet des soucoupes volantes ».

L'objectif numéro un qui avait été assigné au FBI par Hoover à l'époque avouée de la guerre froide était de mettre en évidence « les tentatives de subversion interne, de sabotage et d'infiltration », attitude déjà rencontrée lors du Jury Robertson lorsqu'il préconisait « qu'une surveillance doit être exercée sur les organisations privées telles que

25. op. cit., page 80. Egalement William A. Retoff : « Alien Spaceships orbited Earth five years before Sputnik ! », Official Ufo, vol. 2-6, septembre 1977.
26. « Le Soir », 11 et 12 février 1960.
27. Pas plus qu'on ne se souvient des photos d'OVNI prises par de nombreux cosmonautes ...
28. « Ufos and the FBI : Involvment in the early years », Dr. Bruce S. Maccabee, Ufo Investigator (NICAP), novembre 1977 à mars 1978, Egalement : « Ufo related information from the FBI file », Mufon Ufo Journal, n° 119, 120, 121 (octobre-décembre 1977).

le « Civilian Saucers Investigators (Los Angeles) et l'« Aerial Phenomena Research Organization » (Wisconsin - à l'époque), du fait de leur grande influence potentielle sur l'opinion publique si des observations nombreuses venaient à se produire (sic). L'irresponsabilité apparente et l'utilisation possible de tels groupements à des fins subversives doit également être gardée à l'esprit » (29).

Mais il n'y a pas que la presse ufologique pour mettre en évidence certaines des méthodes contournées des services secrets. Ainsi dans un entrefilet intitulé « CIA : Vingt années d'expériences incroyables » le quotidien belge « Le Soir » rapportait ce qui suit dans ses éditions du début mars 1978 : « Plus de septante institutions de recherches américaines et environ cent quatre-vingt-cinq savants ont pris part à un programme de grande envergure lancé par la CIA pour trouver les moyens de contrôler le comportement humain. Témoignant devant les commissions sénatoriales des renseignements et des ressources humaines, l'amiral Stansfield Turner, actuel directeur de la CIA, a fourni des indications sur l'ampleur d'un programme qui s'est échelonné sur vingt ans *à partir de 1953* » (italiques ajoutées).

Quand on lit que les projets (baptisés MK-ultra) concernaient non seulement les effets de diverses drogues — dont le LSD — mais aussi de l'hypnose et qu'il fut également fait appel « à des magiciens » on ne peut manquer de faire le rapprochement avec certains des aspects fantastiques développés par une approche toute récente de l'ufologie et les tentatives de mise sous boisseau de son étude par le biais de la « recherche paranormale ». Il pourrait tout simplement s'agir d'une nouvelle technique — les autres ayant échoué — de détourner les chercheurs de l'objet réel de leur étude, une supposition qu'ils auraient grand tort, à mon avis, d'écarter (30).

A quoi pouvaient servir les « magiciens » appointés par la CIA, c'est ce que nous révèle partiellement une série d'articles publiés sous le titre « La CIA sans masque » au cours du mois d'avril 1978 par la revue « Pourquoi Pas ». C'est ainsi que le colonel Edward Lansdale préconisa de lutter contre les agents communistes engagés dans la guerrilla contre le gouvernement philippin en développant la croyance que la région où s'exerçaient leurs activités était fréquentée par l'« asuang », une sorte de vampire local. Cette croyance fut assurée par une mise en scène appropriée perpétrée sur un certain nombre de guerilleros capturés. Il existait également un projet d'élimination du leader cubain « par illumination » : le bruit serait répandu dans les milieux cultistes de La Havane que le retour du Christ était imminent et que son premier geste serait de chasser Castro et sa bande. Un sous-marin US., quelques fusées éclairantes et personnages déguisés feraient le reste ...

Le domaine des OVNI est assurément bien tentant pour la diffusion de croyances irrationnelles de ce type car il est certain que bon nombre d'amateurs d'« esbaudissements et merveillosités en tous genres » qui font les choux gras d'éditeurs avisés manquent totalement d'esprit critique. Nous pouvons être persuadés que dans un monde où même une rencontre sportive revêt presqu'obligatoirement une signification politique, il n'y a vraiment aucune raison que l'ufologie fasse exception. Monsieur Karl Veit, qui depuis l'Allemagne de l'Ouest dirige le groupement DUIST fut récemment accusé par un autre ufologue allemand « d'espionnage au profit d'une puissance extraterrestre » (31). L'accusation peut faire sourire, mais on sourit moins en apprenant que l'affaire est en cours de jugement devant le Tribunal d'Etat de Frankfort.

29. Condon, E.J. : « The Scientific Study of Unidentified Flying Objects », Vision Press Ltd,, London, 1970, appendice U, p. 917.
30. L'ufologie compte une liste déjà longue de morts suspectes parmi ses chercheurs. Tous avaient pour commune caractéristique de concentrer leurs efforts sur l'étude des aspects physiques du phénomène.
31. Creighton, Gordon : « Spies for the 'Spaceman' », Flying Saucer Review, vol. 22-4, 1976, pp. 28-29.

Concours d'affiche

Dans notre n° 38 (mars), nous vous proposions un concours consacré à un nouveau projet d'affiche pour assurer la publicité de la SOBEPS. Vous avez été nombreux à nous envoyer vos idées, en divers formats, coloriés ou non.

Il a fallu choisir, car dans ce genre d'opération, il y a nécessairement un lauréat. En l'occurence ils sont ici trois puisque trois projets n'ont pu se départager.

Il s'agit de MM. Antonio Moya Cerpa, d'Espagne, Jacques Antoine, de Saint-Servais, et de Christian

Aux Etats-Unis, c'est la CIA elle-même qui se trouve mise en accusation par le groupement ufologique « Ground Saucer Watch Incorporated » (32) sur base du « Freedom of Information Act » voté par l'administration Carter. Les charges invoquées contre l'Agence sont « d'avoir refusé de rendre publics des faits d'importance vitale concernant les OVNI, faits dont elle a eu connaissance depuis 1952, sous le prétexte que leur divulgation menaçait la sécurité nationale » (33).

Le GSW s'est fait représenter par l'avocat Henry Rottblatt qui se trouve — autre coïncidence assurément — avoir été l'un de ceux chargés de défendre les « plombiers » de l'affaire Watergate.

Même si l'on n'a aucun goût pour les romans de Ian Fleming, il faut reconnaître que l'impression que dégage cet écheveau est que les « implications du phénomène OVNI sont bien plus grandes » que ne pourrait l'imaginer l'enquêteur du dimanche à la recherche de « preuves extraterrestres » ou l'amateur de tables tournantes en quête de « contacts avec l'inconscient collectif ».

(à suivre)

Franck Boitte.

32. Dirigé par les frères James A. Spaulding (GSW-Eastern) et William « Bill » H. Spaulding (GSW-Western). Ce dernier est responsable du fiasco de l'enquête sur l'affaire Travis Walton (Inforespace n° 36, p. 22 - Alice Ashton et Jean Luc Vertongen).
33. « CIA sued over Ufos », World Round-up, Flying Saucer Review, vol. 23-5, p. 33.

---

de Kemmeter, de Waterloo.

Grâce à eux vous découvrirez bientôt nos nouvelles affiches. Dans quelques semaines, nous passerons à leur réalisation graphique définitive. Aussi, soyez patients encore quelque temps : elles ne verront pas le jour avant 1979. Et ce sera peut-être notre façon à nous de vous remercier d'être restés parmi nous pour vivre cette année qui s'annonce « ufologiquement » très riche.

Ce sera ainsi l'occasion de nous « afficher » et nous comptons beaucoup sur votre collaboration en ce domaine. En attendant, réservez vos fenêtres ...

Les grands cas mondiaux

Le cas Antônio Villas Boas (4)

Un cas unique, aussi complet et documenté soit-il, ne constitue qu'une curiosité propre à alimenter les conversations de salon. L'aventure vécue en octobre 1957 par le Brésilien Antônio Villas Boas aurait pu rester un tel exemple de récit détaillé mais inutilisable du fait même de son caractère « monstrueux » parmi l'éventail des autres récits d'observations d'OVNI.

Heureusement pour les ufologues, d'autres récits de ce genre sont venus confirmer, indirectement, les dires du témoin « privilégié » que fut A. Villas Boas. Il y a tout d'abord cette aventure vécue le 4 octobre 1972, vers 03 h 15, par M. Gilberto Grégorio Coccioli, 50 ans, de Buenos Aires. Selon les dires de ce témoin, il aurait été transporté dans un « laboratoire » par des occupants d'un OVNI, et ceux-ci lui auraient extrait du sang d'un de ses doigts, l'opération se faisant à l'aide d'un instrument « semblable à un crayon gras ». Aucune douleur ne fut ressentie, et ensuite on lui préleva du sperme que les « extraterrestres » gardèrent précieusement. Après son aventure, ce témoin constata que sa main commençait à avoir des enflures constantes.

Et cet autre récit daté du 28 novembre 1973 (vers 01 h 00) dans lequel il est fait allusion à la rencontre entre un témoin et « trois extraterrestres, deux hommes et une femme » (magazine « Sente y actualidad », novembre 1973). Le témoin raconte : « Leur visage était semblable au nôtre. Le front dégagé, les yeux bridés comme ceux des Japonais, mais plus saillants. Ils parlaient entre eux dans une sorte de langage sans voyelles qu'il m'était impossible de comprendre. Les sons produits me faisaient penser à ceux émis par une radio mal réglée. L'un de ces êtres m'a pris par le col de mon blouson et m'a obligé à me lever. J'ai voulu parler, mais je n'avais pas de voix. Pendant que celui qui m'avait fait lever me soutenait, l'autre m'a placé un appareil sur l'index de la main gauche. Ils me l'ont appliqué quelques secondes sans que j'éprouve une douleur. En l'enlevant, j'ai aperçu sur mon doigt deux gouttes de sang. C'est à ce moment-là que j'ai dû m'évanouir, car je ne me rappelle plus de la suite des événements... »

Rappelons bien sûr aussi la célèbre affaire Hill au cours de laquelle les deux témoins subirent divers examens physiques (notamment au niveau des parties génitales). Et ces quelques cas, postérieurs à l'aventure d'Antônio Villas Boas, accréditent donc

la version du jeune Brésilien. Mais le cas le plus troublant, le plus proche aussi, devait se dérouler en Colombie. Nous vous livrons ci-après l'essentiel de cette nouvelle affaire telle qu'elle fut publiée dans la Flying Saucer Review de Londres (Vol. 23, nº 1, juin 1977) sous la plume de Gordon Creighton, d'après un article publié par le magazine colombien « Vea » (nº 270/271, décembre 1976) de Bogota (informations transmises par l'ufologue espagnol, M. Ignacio Darnaude, de Séville).

Cette histoire concerne un garçon de ferme appelé Liberato Anibal Quintero, employé dans une ferme près de El Banco dans la province de Magdalena, située dans le nord de la république de Colombie, en Amérique du Sud. Un garçon de ferme qui, d'après lui, a décidément bien souffert des brusques perturbations survenues dans le cours de sa petite vie tranquille.

Un soir (le rapport ne mentionne pas la date), Liberato revenait à la maison après son travail. Il a une femme et trois petits enfants, ils vivent dans une maison située sur la propriété où ils tentent d'élever environ 40 bêtes à cornes. Il entra dans la maison, enleva ses sandales et se laissa tomber dans un hamac que sa femme — qui répond au joli nom de Brunhilda — a rapporté d'un récent shopping à la Guajira. Il tomba rapidement endormi et se mit à ronfler bruyamment — ce qui, comme sa femme le mentionna à la presse, fut la première chose étrange qu'elle remarqua à son sujet cette nuit-là, sachant qu'il ne ronfle jamais..

Elle le laissa couché et l'observa un moment, étant incapable de dormir elle-même. Alors un orage survint avec beaucoup d'éclairs et de tonnerre, ce qui eut pour effet de réveiller Liberato. A ce moment, Brunhilda allaita son dernier-né et se recoucha pour dormir. Liberato se sentit « bizarre... comme si quelque chose d'anormal allait m'arriver ». Il eut le sentiment qu'il devait absolument se relever. Il était nerveux et transpirait et réalisa que ses gestes et sensations n'étaient pas tout à fait normaux. Il fit un signe de croix, récita un Notre Père et s'élança hors de la maison.

Il y a maintenant deux ans qu'il travaille comme vacher dans une ferme appelée «La Vida Tranquila» (La Vie Tranquille). Comme il put en juger par la suite, il n'allait pas avoir la vie tranquille cette nuit-là. (Son prénom Liberato, ou « Libéré », a un caractère ironique pour lui qui se trouva impliqué dans une histoire qui peut être considérée remplie de choses « libérées » en fonction des critères les plus larges de notre temps).

A l'extérieur, tout était calme et tranquille. La pluie violente s'était arrêtée et les étoiles commençaient à apparaître entre les nuages. Liberato se retrouva marchant tout près des étables qui se trouvent à une assez grande distance de sa maison. Ses mouvements étaient « lourds » et « difficiles ». Il s'avança en ayant l'impression « d'être contrôlé par une inexplicable force extérieure ».

En arrivant au ruisseau qui traverse la ferme à cet endroit, il s'arrêta et se lava le visage. Il était alors une demi-heure après minuit. Juste avant d'atteindre les étables, il prit conscience d'une lumière éclatante qui éclairait le ciel et, instinctivement, il se jeta sur le sol.

La lumière brillait très près. Il essaya de se relever mais ses jambes se dérobèrent sous lui. Finalement, il se mit à ramper vers les buissons afin de se dissimuler dans l'ombre dans l'espoir de pouvoir observer sans être vu.

Comme Liberato le décrivit par la suite « tout semblait étrange. Tout d'abord, je pensais rêver mais bientôt je réalisai que ce n'étaient pas des hallucinations, et que tout était bien réel.

Un grand vaisseau lumineux ayant l'apparence d'une coquille d'œuf descendait lentement du ciel, éclairant violemment les environs.

Et la température se modifia parce que « juste avant, tout de suite après l'orage, j'avais froid et maintenant, soudainement, c'était comme un enfer — une chaleur absolument intenable ».

Terrifié, il continua de surveiller l'atterrissage de l'étrange vaisseau près des étables; la lumière était maintenant si vive qu'il en fut aveuglé. Pendant quelques secondes il y eut un silence de mort. Alors, il y eut un grand bruit métallique et, sur le flanc de l'engin, apparut une petite échelle qui descendit jusqu'au sol.

Liberato continue : « J'étais à ce moment plus effrayé que jamais, je voulus m'enfuir mais c'était impossible, j'étais cloué au sol. Au plus je voulais décamper, au moins je pouvais bouger. Je vais vous dire, je crois en Dieu, ma frayeur était si grande que je ne pouvais bouger de là ».

« A un moment, je sentis que j'allais tomber en syncope, mais alors je sentis un regain de force là où j'étais assis, mais je laissai échapper un cri

quand je vis des gens qui descendaient de la machine, en portant ce qui ressemblait à des torches. Je me rappelle maintenant clairement de quoi ils avaient l'air. Comme je le calculai par la suite, ils mesuraient moins de 1,50 mètre. Ils avaient la peau blanche avec des visages sans relief, les pommettes très hautes, les arcades sourcilières épaisses et les yeux globuleux. Je pense qu'ils n'avaient pas de cils ni de sourcils. Il y avait aussi trois femmes avec de longs cheveux, qui sont sorties de la machine après les hommes. Ils semblaient assez impressionnés et regardaient autour d'eux sans arrêt ».

Liberato avait l'air assez fatigué lorsqu'il raconta ceci au représentant du magazine, et il fut obligé de se reposer de temps en temps. Il était pâle et demanda un instant de répit afin de se rafraîchir; Brunhilda lui apporta un verre d'eau, il en but la moitié et continua : « J'étais incapable de bouger, j'étais terrifié en observant ces petits hommes et femmes et en me souvenant où j'étais. Mais brusquement l'un d'eux fut là, tout près de moi. J'essayai de m'enfuir, mais ils m'ont rattrapé immédiatement. Ces petits êtres étaient beaucoup plus agiles que moi ou que n'importe qui d'autre. Ils m'attrapèrent par la main et il me sembla que ma main brûlait. Alors, d'un violent effort en utilisant mes poings, je cognai au moins quatre ou cinq d'entre eux, mais ils étaient trop nombreux pour moi et mes forces me trahirent.

Alors brusquement, ils m'ont saisi dans la région de la colonne vertébrale et ce fut la fin de ma résistance. A partir de cet instant, j'étais complètement sous leur contrôle. Je perdis conscience à ce moment, et quand je revins à moi (après je ne sais combien de temps), je me retrouvai à l'intérieur d'une pièce avec des lumières extraordinaires... »

« Mon bras droit était très douloureux et j'y aperçus une marque comme en laisse une aiguille lorsque vous avez reçu une piqûre. J'ai pensé qu'ils m'avaient fait une prise de sang. Ils devaient m'en avoir pris une grande quantité pour que j'aie un tel mal de tête.

Dès que j'ai repris conscience, j'ai souffert le martyre, tant mon corps était douloureux, comme s'ils m'avaient flanqué une formidable raclée. Mais ma surprise fut grande lorsque j'aperçus à mes côtés trois femmes qui me massaient le dos et qui — apparemment — essayaient de me soulager. Quand je les sentis me caresser de la sorte, j'en fus étonné. Mais ce qui me surprit le plus était le fait que les femmes qui me massaient étaient complètement nues, et par leur attitude clairement provocatrice, semblaient prêtes à n'importe quoi. J'admets être amateur de femmes, mais je vous jure qu'à ce moment je ne savais vraiment que faire. J'en détaillai une plus attentivement, elle semblait très jolie. Ses seins étaient bien formés et pas très gros. J'essayai de l'embrasser et elle n'y fit aucune objection. Après, tout fut très facile. Je l'embrassai en partant de la poitrine vers le bas et je remarquai qu'elle n'avait pas de nombril. J'étais très excité et je la pris. Elle semblait absolument insatiable, très, très ardente... Elle était très poilue, ses jambes étaient très courtes mais très bien faites et proportionnées. Sa peau était très douce, et ses hanches très jolies, très, très jolies. Je ne sais pas combien de temps je suis resté avec elle, mais quand j'en ai eu assez et que j'ai voulu m'en aller, elle m'a retenu. Je me sentais sans forces comme un nouveau-né et la peur maintenant commençait à m'envahir plus encore que lorsque j'étais à l'extérieur. Cette femme que j'avais tenue dans mes bras quelques instants plus tôt se mit à émettre des aboiements comme un chien, et d'autres petits êtres ailleurs dans le vaisseau lui répondirent en aboyant aussi. J'étais épuisé, mais brusquement deux autres femmes sont venues nous rejoindre et elles me firent boire un drôle de liquide jaunâtre, qui eut pour effet de me rendre toute ma vigueur.

Je n'ai aucune idée du temps qui s'était écoulé. La première femme me laissa complètement épuisé, mais le plus étonnant est que ce qu'elles m'avaient donné à boire me rétablit complètement comme si rien ne s'était passé avant.

J'estime que toute l'affaire avec les trois femmes prit au moins trois heures. Tout ce dont je me souviens après que j'aie eu la première femme, est que tout devint noir autour de moi. Et alors brusquement, je sentis la douleur d'une piqûre à nouveau; ce n'était plus dans mon bras droit mais dans le dos, dans la région où elles m'avaient tant caressé.

« Je me réveillai de nouveau pour me retrouver couché dans l'herbe. Le jour commençait à se lever. Avec de grandes difficultés, je parvins à me remettre sur pied et à regagner ma maison afin de raconter à ma femme et à mes compagnons de

travail ce qu'il m'était arrivé. Mes compagnons se sont armés et sont revenus à l'endroit où j'étais tombé entre les mains de ces êtres étranges, mais il n'y avait personne, rien, tout était silencieux. Tout ce que l'on pouvait voir étaient les marques dans le sol faites par la machine de laquelle ces femmes sont venues — ces femmes qui, mystérieusement, m'ont laissé de troublants souvenirs. Chaque fois que j'y repense, j'ai une sonnerie dans la tête. »

Brunhilda Aguirre, l'épouse de Liberato, décrite par le journal comme une personne au physique délicat et d'une nature peu communicative, est devenue plus maussade que jamais. Questionnée à propos de ce qu'elle ressentait, elle répondit :

« Eh bien ! j'ai mes raisons, je ne suis pas jalouse mais après tout, qui aimerait faire ce que mon mari a été obligé de faire ? Je ne sais pas pourquoi ces garces ont ramassé mon mari, qui jusqu'à présent ne m'a jamais été infidèle. Mon mari représente tout pour moi, et je ne pourrais vivre sans lui.

Comme un fait exprès, la nuit où c'est arrivé, j'ai remarqué qu'il agissait déjà de façon bizarre, et particulièrement quand il est revenu de son travail, qu'il enleva ses souliers et se coucha dans le hamac. Normalement il ne ronfle pas, mais ce jour-là, il ronflait... et comment ! Je n'ai jamais accordé le moindre crédit à ces histoires d'hommes et de femmes en provenance d'autres planètes, mais maintenant je dois bien l'admettre, après ce qui est arrivé à mon mari. Et il y a encore autre chose, j'ai moi-même aperçu une machine étrange, la même que celle décrite par mon mari, et qui volait ici dans les environs au cours de ces derniers jours. Espérons de toute façon qu'ils ne reviendront plus pour Liberato, parce que s'ils revenaient, je pense que ce serait la fin de tout, ils seraient capables de le rendre complètement stérile. Nous avons déjà des enfants, bien sûr, mais de toute manière ce serait une chose terrible. En ce qui me concerne, eh bien! je ne crois pas que je serais capable de faire ce que mon mari a fait. Je préférerais même pas. Et d'une autre planète encore ! Non. Ce ne serait pas décent ! Ce serait trop ! »

Le propriétaire de la ferme « La Vida Tranquila », un avocat appelé Miguel Antonio Pina Vega, a été très affecté quand il entendit parler de l'étrange aventure survenue à son garçon de ferme. Il prit immédiatement ses dispositions pour que Liberato puisse subir un examen médical complet.

Lorsque les journalistes lui demandèrent de commenter le cas, l'avocat dit ceci : « J'emploie environ une vingtaine d'hommes dans la ferme et Liberato Anibal Quintero est un homme que je considère très digne de confiance. C'est un homme très travailleur, qui boit peu. Il n'a pas de vices, tels que drogue ou autre, et il ne fume même pas de cigarettes ».

Il estime que Liberato est l'un des meilleurs travailleurs de la ferme : « Un des meilleurs hommes que j'ai jamais occupé. Je n'ai jamais eu de problèmes avec lui, tout comme j'espère ne pas en avoir après cette histoire. Mais il n'y a pas de doute que ce genre d'histoire provoque un certain choc. J'ai été averti ce jour-là au matin, alors que je venais chercher le lait du jour. Ma première réaction a été de penser qu'il s'agissait d'une comédie de faux malade, mais par la suite, j'ai pu voir que Liberato me disait la vérité. Je sentis que son histoire devait être réelle, car le docteur par lequel je l'ai fait examiner me dit que tout cela était possible, que Liberato Anibal Quintero est parfaitement normal, et qu'on pouvait rejeter toute hypothèse d'hallucinations. »

Le médecin de l'endroit, le Dr Manuel Villanueva Amaris déclara : « Rien dans l'aventure de cet homme ne me surprend. J'ai personnellement eu l'occasion de lire un tas de narrations publiées par des gens très sérieux — par exemple un compte rendu provenant d'un docteur argentin — concernant la présence d'extraterrestres parmi nous. Jai aussi lu beaucoup d'autres cas dans les journaux et magazines. Quant à l'examen de Liberato Quintero, tout ce que j'ai trouvé confirme son histoire, d'autant qu'il est en parfaite santé. Son état neurologique et ses réponses, ainsi que les tests qu'il a subis, ont donné des résultats très satisfaisants. » Le Dr Villanueva souligne qu'il trouve l'histoire du vacher tout à fait plausible et ajoute : « Je ne serais certainement pas de ceux qui font des critiques. Il s'agit là de questions qu'il faut aborder avec beaucoup de précautions et qui doivent faire l'objet d'études approfondies, d'autant plus que les hommes tentent de s'assurer de la présence d'êtres vivant sur d'autres planètes, et il y a d'abondantes preuves de l'existence de ceux-ci. Nous pouvons le constater avec les nombreux cas survenant pres-

que chaque jour, et qui constituent autant de preuves qu'il existe de tels êtres et qu'ils doivent nous visiter.

Personnellement, j'aurais beaucoup aimer vivre, comme Liberato Quintera en a eu l'occasion, une telle expérience. Mais quand vous le souhaitez, ça ne vous arrive pas, c'est dommage ! Cela pourrait vraiment être une très belle expérience ! »

Pour ceux que ce genre de choses intéresse, les nombreuses similitudes sont assez frappantes entre ce cas et celui d'Antônio Villas Boas. (Par exemple, la description de l'aspect du vaisseau, l'échelle qui descend, la taille des entités, leur peau blanche, leurs hautes pommettes, leur façon d'aboyer, la prise de sang de la victime, et le brillant éclairage à l'intérieur de l'OVNI). D'autre part, il y a des différences. Dans cette histoire, les femmes avaient les yeux globuleux et étaient très poilues, tandis que celle du témoin brésilien avait les yeux bridés de couleur bleue et n'était certainement pas hirsute.

En tout cas, la majeure partie des personnes qui ont étudié le sujet de manière approfondie, ne sont pas loin de penser que toutes nos idées concernant la pléthore d'occupants d'OVNI sont très fantaisistes, si non absurdes. Il est hautement probable que personne dans notre spécialité ne soit à même de dire avec certitude à quoi ressemblent ces créatures diaboliques.

Dans son commentaire du cas, Gordon Creighton ajoute :

« Notre bon vacher estime qu'il a été entraîné par des dames « extraterrestres » à cause de ces idées de « visiteurs extraterrestres » et de « voyage dans l'espace » qui constituent la dernière trouvaille à la mode, presque certainement introduite dans la pensée des hommes par ces créatures elles-mêmes, qui sont de toute évidence passées maître dans l'art de nous conduire par le bout du nez.(...) Je pense que des histoires comme celle d'Antônio Villas Boas ou du vacher sont assez différentes des contes de fées classiques, principalement à cause des nombreux détails signalés. Je soupçonne que nos vieux contes de fées auraient été beaucoup plus explicites si on les avait rassemblés et publiés à une époque plus libérale, comme la nôtre, au lieu du 19ème siècle, époque plus prude, mais au cours de laquelle ont été publiées beaucoup « d'histoires occultes ».

Une dernière chose, d'aucune rétorqueront tout de suite par une explication sans bavures, disant que notre vacher colombien a simplement tout inventé, après avoir lu l'histoire du Brésilien, ce que je ne crois pas un seul instant.

Tout d'abord, l'Amérique du Sud est vaste, et il y a une sacrée distance entre le village d'A. Villas Boas dans le sud-ouest du Brésil, et la maison du garçon de ferme près de Panama et du golfe de Darien. D'autre part, nous savons que l'histoire d'A. Villas Boas a été publiée d'abord en Espagnol avant de l'être en Portugais (c'est-à-dire dans l'édition argentine d'un magazine brésilien), nous ne savons pas si elle a jamais été publiée en Colombie. Alors qu'on parle l'Espagnol en Argentine et en Colombie, ces deux pays se trouvent cependant aux extrémités de l'énorme continent sud-américain.

Ensuite, l'article publié au sujet du garçon de ferme était illustré de six ou sept photos, montrant celui-ci avec sa femme et ses enfants. Ces photos permettent de constater que ces gens sont très pauvres, et vivent dans des conditions assez primitives. Il n'est pas signalé que Liberato sache lire et écrire, mais sur la base de ma connaissance de l'Amérique du Sud, je suis prêt à parier que, contrairement au Brésilien qui a reçu une certaine éducation et suivait des cours du soir, le garçon de ferme est tout à fait illettré, et que sa maison ne contient pas le moindre livre. »

Que dire de plus après cette brillante conclusion de Gordon Creighton. Ces aventures sont exceptionnelles et par le fait même qu'elles impliquent des faits sexuels, on a eu tendance à les rejeter pour les enfouir dans la poubelle des « affaires à ne pas publier ». La politique de l'autruche n'a jamais servi que de mauvaises causes et l'ufologie n'a rien à gagner en l'adoptant. L'époque permet aujourd'hui d'aborder de front de tels témoignages.

Que signifient-ils profondément ? Ces cas constituent-ils autant de preuves de l'existence d'extraterrestres venus sur Terre pour étudier la race humaine ? Représentent-ils plutôt des trouées dans l'inconscient collectif de l'humanité pour laquelle la sexualité reste encore un tabou inviolable ? Personne ne peut répondre, et savoir l'avouer est une preuve de bonne foi.

Traduction de **Claude Bourtembourg** et **Jean-Paul Petit.**

Nouvelles internationales

Union Internationale des Télécommunications

Détection de la vie extraterrestre

Le CCIR étudie les radiocommunications nécessaires pour des systèmes de détection de la vie extraterrestre

En 1976, à la demande de nombreux pays Membres de l'UIT (1), le Comité consultatif international des radiocommunications (CCIR), l'un des quatre organismes permanents de l'UIT, a adopté la Question 17/2 sur les « radiocommunications nécessaires pour des systèmes de détection de la vie extraterrestre (SETI) ».

Situation générale

De nombreux savants pensent que la vie est répandue dans notre galaxie et qu'elle pourrait évoluer vers des civilisations. Celles-ci, qui auraient des réalisations techniques similaires aux nôtres, pourraient communiquer les unes avec les autres par des ondes radioélectriques jusqu'à des distances de 100 années-lumière.

En 1959, on avait signalé pour la première fois la possibilité que des messages proviennent d'une intelligence extraterrestre et la recherche des signaux correspondants avait été proposée (Cocconi et Morrison, 1959). Indépendamment, Drake et autres avaient tenté de recevoir des signaux émis par d'éventuelles civilisations habitant des systèmes stellaires proches. Depuis, des tentatives similaires ont été faites dans d'autres observatoires (Sagan et Drake, 1975). Le premier signal « dirigé » a été envoyé dans l'espace par l'observatoire d'Arecibo, en novembre 1974 (NAIO, 1975).

L'application des techniques les plus récentes permet de détecter les signaux radioélectriques qui arriveraient jusqu'à la Terre en provenance d'autres civilisations existant éventuellement dans la galaxie. Les programmes de recherche à cette fin sont désignés par le sigle SETI (« Search for Extra-Terrestrial Intelligence »).

Actuellement, plusieurs programmes SETI sont en cours (Sagan et Drake, 1975). On peut citer notamment les programmes suivants :

1. Bridle et Feldman, à l'Algonquin Radio Observatory du Canada, étudient des étoiles proches sur 22,2 GHz, au voisinage de la raie de la vapeur d'eau;
2. Dixon et Cole, à l'Ohio Stade University Radio Observatory, étudient toute l'étendue de la voûte céleste au voisinage de la raie de l'hydrogène, 1,4 GHz (Dixon et Cole, 1977). Cette recherche se poursuit sans interruption depuis trois ans;
3. Drake et Sagan, à l'observatoire d'Arecibo à Porto Rico, observent actuellement plusieurs galaxies proches sur 1 420, 1 653 et 2 380 MHz (Ponnamperuma et Cameron, 1974);
4. Le programme SETI de l'Union Soviétique (U.R.S.S., 1974; U.R.S.S., 1975);
5. Kardachev, utilisant le réseau eurasien en U.R.S.S., recherche des signaux pulsés qui pourraient avoir une couverture dans une zone hémisphérique (Kardachev, 1976);
6. Troitsky, utilisant le réseau eurasien, recherche des signaux pulsés dans tout le ciel sur 1,9, 1,0 et 0,6 GHz (Troitsky et autres, 1974);
7. Zuckerman et Palmer, à l'observatoire NRAO de Greenbank, étudient les étoiles proches des types F, G et K au voisinage de 1 420 MHz (Palmer et Zuckerman, 1972);
8. La NASA (National Aeronautics and Space Agency) des Etats-Unis d'Amérique effectue actuellement une recherche au voisinage de 1,5 GHz (Tarter et autres, 1977).

Distance moyenne entre civilisations dans l'espace

La distance moyenne entre les civilisations est inversement proportionnelle à la racine cubique de leur densité spatiale, laquelle est proportionnelle à leur longévité moyenne.

Pour qu'une vie civilisée extraterrestre existant à moins de 100 années-lumière de nous ait une forte probabilité d'entrer en communication avec nous, on doit supposer que la longévité moyenne de telles civilisations est d'au moins 107 ans.

Civilisations autres que la nôtre

En s'appuyant sur le raisonnement ci-après, certains expérimentateurs sont amenés à supposer qu'une civilisation dont on recevrait les signaux aurait atteint un stade de développement plus

1. L'Union internationale des télécommunications est l'institution spécialisée des Nations Unies pour les télécommunications. Elle a été fondée en 1865 et comprend 154 pays Membres. Elle a son siège à Genève.



avancé que le nôtre. C'est seulement depuis 30 ans que nous sommes capables de communiquer par des ondes radioélectriques avec une civilisation équivalente. Il s'ensuit qu'une civilisation capable d'une telle communication, si elle n'avait pas atteint le stade de notre développement, s'en trouverait éloignée de 30 ans au plus. Comme 30 ans est une durée extrêmement courte au regard de l'échelle de temps sur laquelle s'étend l'évolution de la vie, la probabilité que cela soit ainsi est très faible. Selon le même raisonnement, il serait improbable qu'une telle civilisation n'eût atteint qu'un stade à peine supérieur au nôtre. Au paragraphe précédent, on avance la proposition que la longévité moyenne de civilisations capables de communiquer soit d'un ordre de grandeur de 107 ans. On en déduit que les autres civilisations seraient probablement beaucoup plus évoluées que la nôtre.

Il se peut aussi que de telles civilisations aient constitué une communauté en communiquant entre elles par des ondes radioélectriques et qu'elles émettent continuellement des signaux pour nous inviter à nous joindre à cette communauté.

Conséquences d'un succès éventuel

Tant que le premier contact n'a pas été pris, toute communication intersidérale relève simplement du domaine de l'hypothèse. En revanche, un tel contact pourrait avoir pour nous des implications pratiques importantes. Les liaisons à grande capacité qui suivront le premier contact pourraient contenir des renseignements dépassant largement nos connaissances.

Types de systèmes stellaires à explorer

Les étoiles qui sont semblables au Soleil pourraient avoir des planètes propices au développement d'une vie similaire à celle qui existe à la surface de la Terre. De telles étoiles ont des températures supérieures de 4 500 à 6 500 K et une luminosité allant de 0,3 à 3 fois celle du Soleil; on sait qu'il s'agit d'étoiles de la série principale, dont les spectres appartiennent aux classes F, G et K (Sagan, 1973).

Messages radioélectriques envoyés par d'autres civilisations

Supposons que d'autres races douées d'intelligence diffusent des messages vers la planète Terre, à quoi ressembleraient ces messages ? Disons tout d'abord qu'ils pourraient être extrêmement longs et prendre des années pour nous atteindre. Toute assertion concernant la fréquence sur laquelle émettrait un correspondant extraterrestre, le type de sa civilisation, ses raisons de communiquer avec nous et même son existence, ne peut guère être que spéculation. En dépit des progrès de la science, la nature évidemment spéculative de telles données scientifiques restent « terrocentriques », c'est-à-dire limitées à ce que nous pouvons apprendre depuis un point d'observation situé sur la troisième planète gravitant autour du soleil, sur un lointain bras en spiral de la Voie lactée, galaxie qui n'est elle-même que l'une des milliards que compte l'univers. En bref, nous ne savons pas grand chose. Lorsque nous nous demandons s'il existes une vie intelligente ailleurs que sur la Terre, il nous faut en même temps penser que nous ne comprenons pas encore comment la vie est apparue sur notre propre planète.

Bien que nous n'ayons pas reçu jusqu'ici le moindre signe encourageant, l'espoir de pouvoir capter des signaux artificiels venus de l'espace lointain n'a cessé de croître. Finalement, en 1965, année du Centenaire de l'UIT, les savants soviétiques déclarèrent avoir observé des fluctuations

périodiques de rayonnement émis par une étoile éloignée. Les variations de la puissance rayonnée par une source galactique d'ondes radioélectriques — appelée CTA 102 — étaient telles que l'on pouvait penser à une forme de modulation délibérée. Si certains scientifiques se montrèrent sceptiques, c'est non pas qu'ils croyaient impossible l'existence d'autres civilisations dans l'univers, mais simplement que les Soviétiques avaient observé un quasar, l'un de ces nouveaux et mystérieux objets qui constituent les plus puissants émetteurs d'ondes radioélectriques et lumineuses connus à ce jour. Si les pulsations de CTA 102 étaient dues à une action intelligente, cela ne s'expliquerait que par l'existence d'une race suprêmement évoluée. De toute façon, comme cette source d'ondes radioélectriques se trouve à des milliers d'années-lumière de nous, il ne fallait pas penser à une vérification directe, telle que l'interrogation de l'étoile par une station radioélectrique terrestre (une année-lumière est la distance que parcourt en un an la lumière, soit environ 9 461 000 000 000 km). L'obstacle le plus difficile à franchir pour entrer en contact avec les habitants d'autres planètes reste évidemment la distance astronomique qui sépare la Terre des sources radioélectriques possibles. Ainsi, l'émission des signaux reçus de CTA-102 avait eu lieu il y a des milliers d'années.

Les radioastronomes des pays Membres de l'UIT qui guettent les messages radioélectriques venant de l'espace lointain disposent des radiotélescopes les plus grands et les plus élaborés. S'ils n'ont encore rien entendu, c'est peut-être qu'il n'y a personne à entendre ou bien qu'ils écoutent sur la mauvaise fréquence : le nombre des fréquences radioélectriques est infini et les extraterrestres peuvent en choisir une qui nous échappe. Nombreuses sont, en effet, les ondes radioélectriques que perturbent les sources radioélectriques naturelles de l'espace lointain : émissions d'électrons soumises à l'accélération des champs magnétiques galactiques, faible température de bruit de fond qui subsiste après le « big bang » d'où est sorti l'univers et, peut-être, émissions radioélectriques dues aux variations des mouvements de rotation et de vibration des molécules de notre propre atmosphère. En revanche, une partie du spectre des hyperfréquences — de 1 à 30 GHz environ — est très peu affectée par ces brouillages. Une fenêtre cosmique s'offrait donc aux astronomes et à d'hypothétiques émetteurs extraterrestres.

La Conférence administrative extraordinaire des radiocommunications qui s'est tenue à Genève en 1963 a décidé d'attribuer dans le monde entier à la radioastronomie la fréquence de 1 420 MHz — correspondant à une longueur d'onde de 21 cm. C'est la fréquence naturelle des émissions des atomes d'hydrogène dans l'espace, découverte en 1959 par deux astronomes britanniques, Giuseppe Cocconi et Philip Morrison : selon eux, même des espèces très différentes, mais qui auraient atteint notre niveau de développement technologique, reconnaîtraient en l'hydrogène une sorte de dénominateur commun du cosmos et utiliseraient sa fréquence pour des communications interstellaires.

Malheureusement, la grande abondance de l'hydrogène, qui forme de vastes nuages gazeux dans l'espace interstellaire se traduit par un bruit considérable sur cette fréquence. Les astronomes en ont donc conclu que les extraterrestres émettraient leurs signaux non sur la fréquence de l'hydrogène mais dans une bande voisine. On a pu ainsi définir une bande de fréquences préférée large de plusieurs centaines de MHz et située au voisinage de 1,5 GHz. Une bande étroite de fréquences centrée sur la raie du formaldéhyde à 4 830 MHz, ainsi que d'autres bandes, notamment celles dont se sert actuellement la radioastronomie, seront également surveillées dans le but de détecter une vie extraterrestre éventuelle.

Une équipe de scientifiques américains de l'Université de Washington (Seattle), dirigée par le Dr. Woodruff Sullivan, a abouti à la conclusion que les trois cents systèmes stellaires les plus proches de la Terre pourraient déduire de nos signaux de télévision l'existence d'une civilisation terrestre à condition que les habitants de ces systèmes possèdent au moins les connaissances techniques et la curiosité d'un homme de la fin du XXème siècle. Ces spécialistes ont calculé que les émissions radioélectriques terrestres les plus intenses proviennent des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. Les signaux radar pourraient être décelés à 250 années-lumière de distance par un observateur parvenu à notre stade actuel d'évolution et qui disposerait d'un système d'antennes

du type envisagé pour le projet **Cyclops** des Etats-Unis : 1 000 antennes paraboliques de 100 m de diamètre. Toutefois, des radars aussi puissants sont fort peu nombreux et leurs constants changements de fréquence les rendent impropres à un contrôle à long terme des émissions. L'équipe de l'Université de Washington a calculé qu'un récepteur du type **Cyclops** pourrait détecter jusqu'à 25 années-lumière de distance les signaux émis en ondes décimétriques par une station de télévision de 5 MW de puissance. De la Terre à cette distance se trouvent quelque 300 étoiles et leurs planètes mais, bien qu'il reste sur la Terre 15 000 émetteurs de télévision, les experts américains estiment qu'il serait aussi difficile à d'éventuels extraterrestres de détecter les rayonnements de l'ensemble de ces émetteurs que ceux du plus puissant d'entre eux. Ils ont montré qu'il vaudrait mieux, pour ces extraterrestres, parcourir l'ensemble du spectre avec un fin pinceau de 0,1 Hz afin de découvrir des stations distinctes que de tenter de détecter plusieurs stations à la fois dans une bande beaucoup plus large, comme toutes les stations terrestres l'ont fait jusqu'ici.

Certains astronomes ont souligné le fait que notre écoute de signaux extraterrestres témoignant d'intelligence ne remonte qu'à 17 ans et que nos émissions radioélectriques ne datent que de 50 ans. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de durées infinitésimales à l'échelle galactique. Ceux qui pourraient communiquer avec nous ont sans doute une bien plus longue expérience des communications interstellaires que nous et, si leur mode de développement technique est similaire au nôtre, ils sont sans doute beaucoup plus avancés.

Pour de nombreux astronomes travaillant dans ce domaine, un échange d'informations scientifiques et techniques aurait une valeur inestimable aussi bien pour les extraterrestres que pour nous. Certaines tentatives ont été faites en vue d'attirer l'attention de stations extraterrestres hypothétiques. En 1974, le premier signal « dirigé » composé d'un message complexe, a été émis à partir du radiotélescope d'Arecibo (Porto Rico), dont l'antenne mesure 3 000 m de diamètre. Si l'on en croit les tenants de la recherche d'humanoïdes ou d'extraterrestres, ces travaux reposent sur une base scientifique solide; admettre a priori le vide des espaces intersidéraux leur paraît aussi ridicule que d'avancer sans preuve à l'appui, que l'univers regorge de vie. Pour eux, il s'agit simplement d'étudier scientifiquement la question de la vie en dehors de notre système solaire.

Qu'arriverait-il si nous recevions un message ou établissions un contact quelconque avec des extraterrestres habitant d'autres planètes ? La nouvelle devrait-elle jamais être communiquée à l'ensemble de la population ?

Des savants avisés, chargés par leur administration nationale d'étudier la question, pensent que cela ne serait peut-être pas souhaitable. Pourtant, une telle découverte pourrait contribuer à améliorer les relations internationales en incitant l'humanité à s'unir, face à la peur ancestrale qui fait toujours un danger de l'inconnu.

Une civilisation vraiment supérieure nous voudrait-elle du mal ? Si nous nous apercevions soudain que des fourmis souhaitent communiquer avec nous d'une façon intelligible au moyen de signaux radioélectriques, notre réaction serait-elle de les exterminer immédiatement, sans les écouter pour en apprendre le plus possible ?

Si un jour nous découvrons que l'homme n'est pas seul dans l'univers, pourquoi ne pas voir plutôt tous les avantages moraux et philosophiques qui résulteraient d'un échange de connaissances conduisant à de nouveaux sentiments de respect et d'humilité.

(Communiqué de presse diffusé par l'UIT à l'occasion de la 10ème Journée mondiale des télécommunications, 17 mai 1978.)

Conférence à Liège

Le samedi 9 décembre prochain, à 14 h 30, la SOBEPS organisera une conférence dans la salle de la Maison de la Culture « Les Chiroux », place des Carmes, 8, 4000 Liège.

M. Francis Windey y présentera un exposé sur « Les aspects parapsychologiques et psychologiques dans le phénomène OVNI ».

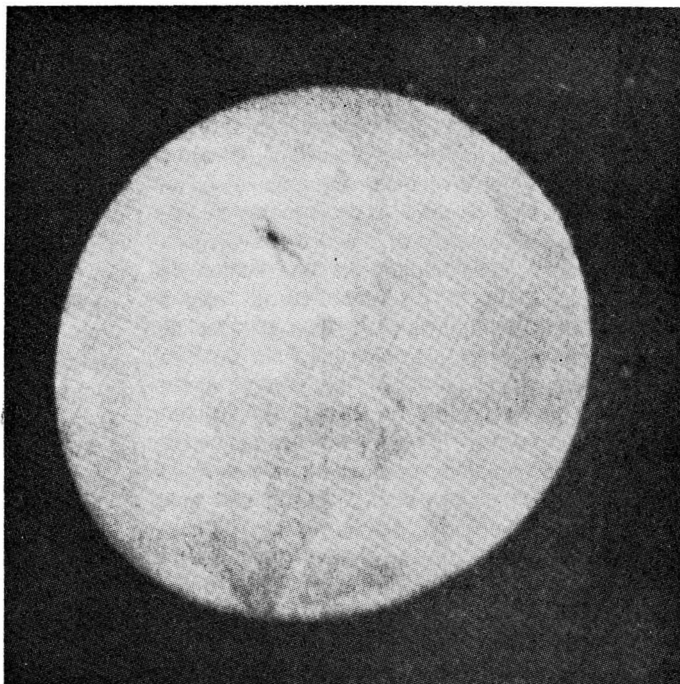
Nous espérons vous y retrouver nombreux (participation aux frais : 60 Fr.).

Le dossier photo d'inforespace
Zacatecas, Mexique, 12 août 1883

81

L'année 1883 est sans conteste une grande année pour les OVNI. Non seulement une nouvelle vague d'observations y est décélée, mais surtout, c'est de cette époque que date le premier document photographique connu, Après quelques « météores lents » observés en France le 23 février et le 15 avril, c'est au Mexique que l'affaire prit réellement une importance considérable. Dans la journée du 12 août 1883, depuis l'observatoire de Zacatecas, l'astronome José A. Y Bonilla allait noter le passage d'une multitude d'objets inconnus devant le disque solaire. Mais laissons la parole au témoin oculaire de cet étonnant phénomène. Voici, in extenso, le récit des événements tel qu'il fut publié dans la revue de l'Association Française d'Astronomie (créée par Camille Flammarion) : L'Astronomie, 4, 9 (septembre 1885), pp. 347-350.

Figure 119.



« J'ai institué à l'Observatoire de Zacatecas, situé à 2502 m au-dessus du niveau de la mer, l'observation quotidienne de l'état de la surface solaire, en dessinant par voie directe et par projection les taches, facules et granulations, ainsi que les protubérances de la chromosphère solaire, au moyen du spectroscope.

A cet effet, j'adapte à l'équatorial de 0,16 m d'ouverture un appareil de projection qui reçoit sur une feuille de papier une image du Soleil de 0,250 m de diamètre, le champ de la lunette ne se projetant lui-même que sur une surface peu éclairée de 0,260 m. Lorsque le disque solaire offre un certain intérêt, je prends des photographies de 0,067 m de diamètre, au moyen de plaques instantanés au gélatinobromure d'argent.

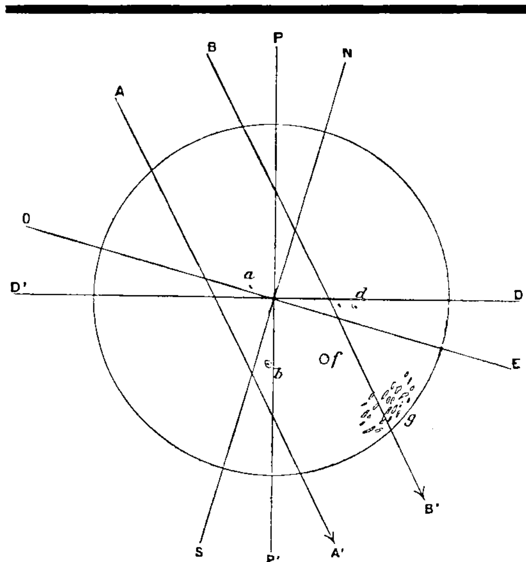
La coupole de l'Observatoire a de petites fenêtres et d'épais rideaux noirs, de sorte qu'il ne pénètre à travers l'objectif que l'image seule du Soleil. Cette disposition permet de noter toujours avec précision et clarté les facules et les moindres détails des taches ainsi que les granulations, grâce à la transparence de l'atmosphère, à l'altitude à laquelle se trouve situé l'Observatoire, sous un ciel tropical (22°46'34"9 de latitude Nord).

Le 12 août 1883, à 8 h du matin, je commençais à dessiner les taches solaires, lorsque j'aperçus tout à coup un petit corps lumineux qui pénétrait dans le champ de la lunette, se dessinait sur le papier me servant à reproduire les taches et parcourait le disque du Soleil en se projetant comme une ombre presque circulaire.

Je n'étais pas revenu de ma surprise que le même phénomène se reproduisit de nouveau et cela avec une telle fréquence que, dans l'espace de 2 h, je pus compter jusqu'à 283 corps traversant le disque du Soleil.

Peu à peu les nuages gênèrent l'observation qui ne put être recommencée qu'au moment du passage du Soleil par le méridien et seulement durant 40 m; pendant cet intervalle, on compta de nouveau le passage de 48 autres corps. Les traces suivies par ces corps indiquent un mouvement direct de l'Ouest à l'Est plus ou moins incliné au Nord ou au Sud du disque. En quelques minutes d'observation, j'ai noté que ces corps, qui paraissaient noirs et sombres, les uns parfaitement ronds et les autres plus ou moins élargis, en se projetant sur le disque solaire, offraient des images lumineuses en quittant les bords et en traversant le champ de la lunette.

Figure 118. Lignes suivies par les corpuscules devant le disque solaire.
PP' Cercles de déclinaison.
DD' Cercles parallèles.
EO Equateur solaire.
NS Diamètre polaire du Soleil, diamètre solaire apparent = 1899'.
AA', BB' zone de la trajectoire des corpuscules sur le disque solaire.
Les lignes intermédiaires ont été suivies par plusieurs corpuscules.



Les intervalles des passages étaient variables : tantôt il en passait un ou deux, n'employant qu'un tiers, une demi-seconde, au plus une seconde pour traverser le disque solaire, et une ou deux minutes s'écoulaient avant qu'il en apparût d'autres; tantôt il en passait 15 ou 20 presque à la fois, de sorte qu'il était difficile de les compter. J'ai pu fixer la trajectoire de plusieurs de ces corps sur le disque solaire, en notant l'entrée et la sortie sur le papier qui me servait à dessiner les taches; ce papier, ainsi que la lunette de l'équatorial, suivait, au moyen d'un mouvement d'horlogerie, le mouvement diurne apparent du Soleil sur la voûte céleste. La fig. 118 est une copie réduite du dessin que j'ai fait du disque solaire ce jour-là (de 250 mm de diamètre) avec les trajectoires des corps et les taches solaires.

Prenant souvent des photographies du Soleil, quand son disque présente de notables taches et facules, je me mis en mesure de photographier également le phénomène rare et intéressant du passage de ces corps par le disque solaire.

*A cet effet, je remplaçai, dans le même équatorial, l'objectif de 0,16 m par un autre d'égale force, mais à foyer chimique, auquel j'adaptai l'oculaire et la chambre photographique. Après divers essais pour mettre parfaitement au point les corps, je réussis à prendre diverses photographies, dont j'adresse à l'*Astronomie *la plus intéressante. Pendant que je prenais ces photographies, un aide comptait les corps au chercheur de l'équatorial.*

La photographie a été prise au collodion humide au 1/100 de seconde. Cette rapidité ne me laissa pas le temps de filtrer et de préparer convenablement les bains : aussi le négatif est-il un peu voilé par le révélateur. L'image du Soleil n'est pas au foyer, mais bien celle du corps, qui m'offrait à ce moment plus d'intérêt.

Bien que, dans la projection et à simple vue, tous les corps parussent ronds ou sphériques, on remarque dans les diverses photographies que les corps ne sont pas sphériques, mais pour la plupart de formes irrégulières.

J'ai dit que, dans la projection du champ de la lunette, ces corps paraissaient lumineux et dégageaient comme des traînées brillantes; mais qu'en traversant le disque solaire, ils paraissaient opaques. En observant avec attention la photographie et le négatif, on note un corps entouré d'une nébulosité et de traînées obscures qui, dans le champ de la lunette et en dehors du disque, paraissaient brillantes. Cela me ferait croire que les traînées brillantes au passage du corps par le disque absorbaient la lumière actinique du Soleil ou diminuaient sa puissance photogénique.

Dans l'après-midi, les nuages m'interdirent toute observation.

Je pris donc mes mesures et établis tout un plan d'observations dans le cas où le phénomène se reproduirait le jour suivant.

Le 13 août, les deux premières heures du jour m'offrirent un ciel nuageux jusqu'à 8 h du matin; puis les nuages s'effacèrent un peu et je pus observer. Aussitôt le même phénomène m'apparut de nouveau, et durant les 45 minutes d'observation que nous permit l'état du ciel, nous comptâmes 116 corps traversant le disque solaire.

Aussitôt après l'observation du 12, j'avais télégraphié aux Observatoires de Mexico et de Puebla pour les prier d'observer ce phénomène, mais il fut invisible de ces Observatoires. En vue de vérifier d'une façon indirecte la distance approximative de cet essaim de corps, je mis avec soin au point le chercheur de la lunette, l'équatorial et une lunette à miroir argenté de Foucault de 0,10 m de diamètre, en les dirigeant sur le disque solaire et sur les corps; en outre, j'eus dans la nuit l'oc-

casion de les diriger également vers les planètes et la Lune, qui était depuis deux jours dans son premier quartier, sans changer le foyer, et la Lune seule se voyait presque au foyer.

Cette circonstance, jointe à l'invisibilité du phénomène à Mexico et à Puebla ou ailleurs, me fait croire que ces corps étaient assez proches de la Terre, à une moindre distance que la Lune, et que leur parallaxe considérable était cause qu'à Mexico et à Puebla ils étaient projetés hors du disque solaire.

José A. y Bonilla.
Directeur de l'Observatoire de Zacatecas (Mexique).

Note de la rédaction. — L'observation de M. Bonilla est fort intéressante, mais n'est pas facile à expliquer. La date des 12 et 13 août fait songer au courant d'étoiles filantes de cette époque; mais il serait singulier qu'on n'eût rien vu à Mexico ni à Puebla. Seraient-ce des oiseaux ? Nous avons examiné avec beaucoup d'attention la photographie dont la fig. 119 est une reproduction : le corps noir est ovale, précédé et suivi de légères traînées; sa longueur est de 0,9 mm, sa largeur de 0,6 mm à 0,7 mm, le diamètre solaire est de 66 mm, (l'astre n'est pas au foyer, mais le corpuscule). En dehors du Soleil, les traînées paraissaient brillantes. — Nous serions portés à croire qu'il s'agit là d'oiseaux, d'insectes, ou de poussières supérieures, en tout cas de corpuscules appartenant à notre atmosphère. »

A quelle invasion se préparait la Terre ? Rien dans la description qui précède ne laisse supposer qu'il ait pu s'agir, comme le proposent les rédacteurs de « L'Astronomie », d'oiseaux ou d'insectes. Cependant il est évident que ces objets se sont déplaçés à une altitude relativement peu élevée puisque les astronomes installés à Mexico et Puebla ne purent jamais les observer.

Ces essaims de « corpuscules » restent donc non identifiés. Mais ce sont sans doute (et pourquoi pas certainement) les mêmes qui allaient sillonner le ciel de divers pays dans les mois qui suivirent.

Le 27 août 1883, le volcan Perbuatan entrait en éruption dans l'île de Krakatoa, en Indonésie. Pour être exact, il faut préciser que depuis plusieurs semaines, l'île était déjà en éruption, mais la violence du séisme atteignit son paroxysme au milieu de l'été. Plusieurs explosions firent littéralement éclater l'île, un nuage de poussière s'éleva jusqu'à une altitude de 80 km et on entendit le bruit des détonations du volcan à près de 5 000 km de là. Plusieurs raz de marée vinrent anéantir les côtes voisines faisant plus de 36 000 victimes. Dans les jours qui suivirent, les ciels d'Europe et d'Amérique restèrent chargés de gaz et de poussière, ce qui provoqua des levers ou des couchers de soleil aux teintes très curieuses. Ces phénomènes dus à une réfraction particulière de la lumière perdurèrent dans l'hiver 1883-84.

Cette éruption fut-elle interprétée comme un signal par les OVNI ? En tout cas, dès le lendemain 28 août, un certain capitaine Noble observait un objet duquel sortait comme le faisceau d'un projecteur. Un autre témoin, M.W.K. Bradgate, fit la même observation le lendemain. Les 11 et 13 septembre, c'est au-dessus de Rochester (New York) que le professeur Swift repérait un phénomène identique, tandis que le 21 septembre, on le retrouvait cette fois en Angleterre où Mme Harbin l'observait au-dessus de Yeovil (Somerset). Le 2 novembre 1883, l'étrange OVNI est parti en Amérique du Sud. On l'observe en tout cas à Puerto Rico à cette date, et trois jours plus tard au-dessus du Chili (« Knowledge », vol. 5, pp. 173, 207, 219; « Observatory » vol. 6, p. 345; « American Meteorological Journal », vol. 1, p. 110; « Scientific American », vol. 50, pp. 40, 97; « Comptes Rendus de l'Académie des Sciences », vol. 103, p. 682). Le 21 novembre, c'est au-dessus de Sulphur Springs (Texas), qu'une « torpille avec un noyau central sombre » est visible.

Voilà tous les éléments que nous avons pu recueillir sur cet ensemble de faits. Et même si la photo est mauvaise, elle nous émeut bien davantage que certaines autres plus « parlantes » : alors que depuis l'antiquité les observations d'OVNI n'ont cessé d'être collectées par toutes les générations, il a fallu attendre le 12 août 1883 pour qu'un témoin transmette aux hommes le premier document « objectif » révélant l'existence dans notre atmosphère de mystérieux objets volants que l'on ne pouvait pas identifier. Plutôt que de commémorer la « naissance » du phénomène OVNI en juin 1947, ne croyez-vous pas qu'il serait plus honnête de la ramener en août 1883 en mémoire de l'astronome Bonilla, un précurseur, à n'en pas douter, des enquêteurs d'aujourd'hui.

Michel Bougard

Et si Michel Monnerie n'avait pas tout à fait tort ? (3)

Réflexions à propos de l'ouvrage : "Et si les OVNI n'existaient pas ?"

Le Contre

A force de faire le sceptique, je suis devenu sceptique sur bien des points, et notamment sur le scepticisme.
Alfred CAPUS

Jusqu'ici, nous avons copieusement alimenté la roue du moulin de Monnerie, et on pourrait croire que sa thèse nous a entièrement convaincu. C'est toutefois loin d'être le cas, et après avoir mis en exergue les points sur lesquels Monnerie a incontestablement en grande partie raison, nous nous devons maintenant, en toute objectivité, d'aborder les aspects de sa thèse qui nous semblent plus contestables, ce qui est moins agréable. En effet, Michel Monnerie est un ami, et il est difficile de parler du livre d'un ami lorsqu'on ne partage pas toutes ses opinions. Nous commencerons par quelques objections d'ordre très général portant sur les fondements mêmes du modèle proposé.

A. Le mythe « autorisé »

Nous voudrions discuter d'abord l'assimilation par Monnerie de l'hypothèse extraterrestre à un mythe « autorisé » et même « obligatoire ». Nous ne pouvons que marquer notre désaccord sur ce point. Tout d'abord, même si pour certains exaltés, les extraterrestres deviennent réellement un mythe, voire un substitut de religion, Monnerie est bien placé pour savoir que ce n'est pas le cas de tous les ufologues, et notamment pas de l'élite d'entre eux. L'hypothèse extraterrestre est, comme son nom l'indique, une hypothèse, rien de plus, rien de moins, et une hypothèse qui peut d'ailleurs se passer de l'ufologie pour se développer, comme le rappelait récemment Aimé Michel (19). Inversement, l'ufologie peut se passer de l'hypothèse extraterrestre, puisqu'une proportion non négligeable des ufologues se tourne aujourd'hui vers des hypothèses de nature parapsychologique (Clark et Keel aux Etats-Unis, Uchoa au Brésil, Viéroudy en France) (20). La parapsychologie serait-elle donc un autre mythe « autorisé » voire « obligatoire » ? Elle nous semble pourtant nettement moins prisée par l'élite intellectuelle qu'à la fin du siècle dernier, quand des savants illustres assistaient aux séances de spiritisme !

Deuxièmement, nous ne sommes pas convaincus que ce soit-disant mythe soit tellement autorisé : il nous semblerait au contraire plutôt interdit ! Dans les milieux scientifiques, l'interdiction ne fait aucun doute : pour l'immense majorité des hommes de science, le voyage interstellaire est à jamais impossible, et il ne peut donc pas y avoir de visites d'extraterrestres (cette attitude est certes en train d'évoluer, mais depuis très peu de temps seulement). Quant à l'homme de la rue, il n'invoquera certes pas la relativité ou l'énergie colossale nécessaire, mais il affichera néanmoins en général un sourire en coin qui en dit long sur sa pensée profonde, quand il ne va pas jusqu'à se visser l'index à la tempe pour faire bonne mesure.

Il faudrait quand même que les ufologues, Monnerie comme les autres, finissent par se rendre compte que l'idée de visites d'extraterrestres ne paraît passionnante, ou même simplement plausible, qu'à une minorité de l'humanité. Et cette minorité passe pour doucement dingue aux yeux du reste de l'espèce. L'existence de la vie sur d'autres planètes est certes reconnue comme probable par un nombre sans cesse croissant de personnes, mais c'est là une hypothèse de conversation qui n'est guère dérangeante dans la mesure où ces extraterrestres sont tellement lointains qu'ils ne peuvent venir jusqu'à nous. En revanche, l'éventualité que des êtres plus évolués puissent nous rendre visite demeure effrayante et blessante pour l'orgueil humain, et ne recueille donc guère l'adhésion de nos contemporains. A condition même qu'ils y songent, car pour bien des gens, le plus grand nombre sans doute, c'est tout simplement une idée qui ne les effleure jamais. Ils s'en fichent éperdument, et estiment qu'il y a bien des problèmes plus importants et plus immédiats à résoudre dans la vie (ont-ils tort ?).

Troisièmement, pourquoi ce mythe ? Parce que l'homme, éprouvant « l'angoisse permanente, la frustration essentielle « de sa solitude dans le cosmos, réagirait en créant des phantasmes, nous répond Michel Monnerie (p. 43). Je lui rétorque

19. Aimé Michel, Sur l'hypothèse extraterrestre, Lumières dans la Nuit n° 164, avril 1977, pp. 3-4.
20. Jerome Clark et L. Coleman, The unidentified : notes toward solving the UFO mystery, éd. Werner Paperback Library, 1975; John Keel, Operation Trojan Horse, éd. Abacus, 1973; Alfredo Moacyr de Mendonça Uchoa, A parapsicologia e os discos voadores, 1973 (en français, voir Vues Nouvelles n° 3, avril 1975, pp. 12-15 et n° 4, juillet 1975, pp. 6-10); Pierre Viéroudy, Ces OVNI qui annoncent le surhomme, éd. Tchou, 1977.

qu'il faut se garder de transposer arbitrairement au niveau de l'humanité entière des situations pénibles sur le plan individuel. Bien des êtres humains souffrent de fait d'un isolement affectif, mais qu'est-ce qui permet d'affirmer que l'absence apparente d'autres intelligences avec lesquelles communiquer soit tout aussi peu supportable ? Bien au contraire, cette absence serait plutôt rassurante pour une bonne part de nos semblables, comme nous venons de le dire, et l'immense majorité des autres y sont complètement indifférents. N'oublions pas que beaucoup de gens évoquent encore des raisons religieuses (et les raisons de l'Union rationaliste sont pour nous des raisons religieuses) pour nier l'existence d'êtres matériels plus évolués.

Les extraterrestres ne jouent réellement le rôle de mythe rassurant que pour une infime minorité de gens, ceux que l'on appelle en ufologie les « cultistes », c'est-à-dire notamment les disciples des contactés (les contactés eux-mêmes, c'est peut-être encore autre chose).

Bien sûr, on peut nous rétorquer que ce n'est là qu'apparence, et que derrière cette hostilité, ou au mieux cette indifférence à l'hypothèse extraterrestre, se cache un secret espoir refoulé au fond de l'inconscient...

B. L'inconscient et autres sacs à malices

L'inconscient ! Nous y voilà, le mot est lâché ! Et ceci nous amène à une deuxième objection d'ordre général. Monnerie nous semble en effet abandonner un soi-disant « mythe autorisé » au profit d'un autre mythe assurément bien plus autorisé, à savoir le mythe de l'inconscient, dont il use — et même abuse — à satiété.

L'inconscient ! Merveilleux chapeau de magicien, admirable « deus ex machina » ! Chaque fois qu'un comportement humain apparaît inexplicable, incompréhensible en fonction de ce que l'on sait de celui qui l'adopte, le mot magique est prononcé : c'est un mauvais tour de l'inconscient. Une étiquette est dès lors collée sur l'inconnu, et l'humanité est ainsi faite que lorsque l'incompréhensible a reçu un nom, il paraît bien moins inquiétant, au point que l'on ne se soucie plus guère de savoir ce qu'il y a derrière l'étiquette. Car l'insconscient n'est qu'une « boîte noire », comme diraient les psychologues behaviouristes : quelque chose est supposé y entrer, autre chose est supposée en sortir, mais l'hypothétique relation entre les deux est du domaine de la spéculation pure. On est loin de la rigueur de raisonnement des sciences physiques.

L'inconscient nous paraît donc n'être souvent qu'un simple mot que l'on colle sur ce que l'on ne comprend pas : c'est une pseudo-explication purement verbeuse, qui ne résoud rien. C'est donc bien un mythe, et un mythe extrêmement autorisé, puisque cautionné — sans doute en partie involontairement — par des groupes humains bardés de diplômes tels que psychologues, sociologues et psychanalistes.

Mais ce n'est pas entre leurs mains que le concept de l'inconscient est plus dangereux, car des spécialistes connaissent, eux — du moins peut-on l'espérer — les limites et les imperfections des théories qu'ils élaborent et utilisent. Le plus grand danger provient de l'emploi abusif de cette notion par des amateurs sans aucune formation en sciences humaines, et c'est là que l'on peut réellement parler de mythe. Les usages de ce mythe sont multiples, et s'étendent notamment aux débats politiques, car il permet de dévaloriser les arguments de l'adversaire sans devoir se donner la peine de les réfuter en détail. Mais ce serait là sortir de notre propos d'aujourd'hui.

Ne citons qu'un exemple des prodigieuses ressources de l'inconscient. Supposons que les théories socio-psychologiques assurent que vous devez penser « blanc ». Si vous pensez effectivement « blanc », aucun problème bien entendu. Mais s'il se trouve que vous pensez « noir », il n'y a pas de problème non plus, grâce à l'inconscient ! On vous affirmera, en effet, avec le plus parfait aplomb que votre conscient ne pense « noir » que par **refoulement** (autre vocable très apprécié !) et que votre inconscient, lui, pense bel et bien « blanc ». Autrement dit, les théories socio-psychologiques « expliquent » tout aussi bien une chose et son contraire, ce qui revient pour nous à ne rien expliquer du tout ! Le propre d'une véritable hypothèse scientifique est de pouvoir être testée par l'expérience : si l'expérience réussit, l'hypothèse est confirmée, si l'expérience rate, l'hypothèse est infirmée. Une hypothèse qui

rend tout aussi bien compte de la réussite que du ratage de l'expérience n'est pas une hypothèse qui peut faire progresser la connaissance.

Par respect pour les psychologues et sociologues qui possèdent un véritable esprit scientifique, nous en distinguerons donc les « socio-psychomanes », puisque le très médiocre préfacier du livre de Monnerie parle bien d'« ufomanes ». Il stigmatise aussi les « ufobsédés », mais nous n'irons pas jusqu'à parler de « psychobsédés » pour rétablir l'équilibre.

Ces socio-psychomanes constituent une espèce nuisible aujourd'hui proliférante, qui manifeste la prétention exorbitante de rendre compte de la totalité des mystères du comportement humain à l'aide de quelques mots magiques dont ils se gardent — et pour cause : ils en seraient bien incapables ! — de préciser trop le contenu. A l'« inconscient » et au « refoulement », déjà cités, s'ajoutent dans leur panoplie le « conditionnement social » et les « phantasmes sexuels », sans oublier cette arme suprême qu'est l'inconscient « collectif », toujours prêt à venir à la rescousse quand l'insconscient individuel ne suffit pas à la tâche. On touche là non plus simplement à une notion nébuleuse aux limites mal définies, mais à un concept dont l'existence n'est même pas prouvée.

Nous craignons, hélas, que Michel Monnerie — et nous le lui disons en toute amitié — ait parfois succombé à cette tendance socio-psychomane. Voici quelques exemples tirés de son livre :

— « Prenons l'humanité comme une personne morale munie de son inconscient ». (p. 43).
— « L'assoupissement du conscient, si court soit-il, suffit à l'inconscient pour prendre le dessus » (p. 74).
— « La transposition se fait sous la pression de l'inconscient collectif plus qu'individuel » (p. 140).
— « Nous savons également que l'inconscient est capable de bien des choses pour justifier la réalité de sa vision » (p. 149).
— « L'inconscient est prêt à bien des tricheries » (p. 149).
— « L'ufologue est conscient de perdre son temps, de s'acharner contre un faux problème, mais il n'ose se l'avouer et souhaite inconsciemment qu'on lui dise la vérité qu'il se refuse » (p. 199).

Avec une telle façon de raisonner, il n'y a évidemment pas à s'étonner que le modèle socio-psychologique puisse, aux dires de Monnerie, rendre compte de tous les aspects du phénomène ! Si telle ou telle caractéristique des OVNI apparaît inexplicable en fonction de la psychologie et des connaissances du témoin, aucun problème : c'est l'inconscient qui montre le bout de son nez...

C. Le rêve éveillé

La notion de « rêve éveillé » ou de « transposition de la réalité », qui constitue la clé de voûte de l'édifice de Monnerie, apparaît trop souvent comme une étiquette commode dont on recouvre tous les éléments d'une observation qui se refusent à une interprétation physique connue, et la méthode d'explication de Monnerie rejoint par là celle de Menzel, Klass ou Condon, qu'Aimé Michel définissait de manière si exacte et si concise : « Leur commun principe est on ne peut plus simple : ils ignorent ou rejettent sans examen comme absurde ce qui est inexplicable, et expliquent merveilleusement le reste » (21). La seule variante est que Monnerie qualifie de « rêve éveillé » l'inexplicable au lieu de le rejeter

Nous devons bien constater que sans une définition claire et préalable de ce qu'est exactement un rêve éveillé (Monnerie ne donne nulle part une telle définition...) et de ce que celui-ci peut et ne peut pas faire voir et ressentir, d'après l'avis de psychologues professionnels ayant étudié la question, l'appel à ce concept apparaît comme un « deus ex machina » guère moins gratuit que l'extraterrestre: Des spécialistes de l'étude des rêves éveillés pourraient notamment nous indiquer dans quelle mesure cette notion est réellement susceptible de rendre compte du contenu, de **tout** le contenu, des observations d'OVNI.

Hélas, on ne trouve pas dans le livre la moindre allusion à une analyse approfondie du concept de rêve éveillé par des personnes compétentes, ni même aucune référence à ce sujet. On en vient

21. Pour ou Contre les Soucoupes Volantes, éd. Berger-Levrault, 1969, partie « Pour » par Aimé Michel, p. 34.

à se demander s'il existe des spécialistes de cette question... Pour autant que nous sachions, le phénomène est inconnu au régiment des socio-psychologues. Tout au plus y connaît-on le « rêve éveillé dirigé », qui est une technique de psychothérapie mise au point par le psychiatre belge R. Desoille : le patient se relaxe dans l'obscurité et décrit les images qui lui viennent à l'esprit. Il s'agit d'un état où on se plonge volontairement, et qui n'a donc rien à voir avec le phénomène que postule Monnerie

Cette ignorance apparente du rêve éveillé par les psychologues est d'autant plus incompréhensible qu'il n'y a aucune raison de limiter l'application de ce concept — s'il a quelque valeur — au seul domaine des OVNI Le phénomène décrit par Monnerie devrait se manifester également sous d'autres formes Que les OVNI soient ou non un mythe autorisé, il y a bien d'autres circonstances dans la vie où un phénomène banal non reconnu comme tel pourrait donner à notre imagination l'occasion de déformer la réalité en fonction de nos désirs ou de nos craintes. Comment dès lors le rêve éveillé aurait-il pu passer jusqu'à présent inaperçu aux yeux des spécialistes ?

Est-ce à dire que le rêve éveillé, au sens où l'entend Monnerie, n'existerait pas ? C'est un pas que n'hésite pas à franchir Michel Picard (22) dans sa propre critique de l'ouvrage. Et pourtant, il existe au moins un phénomène connu qui se rapproche de ce décrit Monnerie : ce sont les aberrations de perception qu'éprouvent parfois les automobilistes fatigués parcourant une longue route de nuit. Monnerie cite l'exemple d'un marquage routier au sol qui, de nuit, semblait être une barrière. Parfois aussi, on croit voir un homme ou un animal qui traverse la route juste devant la voiture, on s'attend à un choc, on freine... mais il n'y a rien !

Peut-on qualifier d'hallucinations de tels phénomènes ? Ou quel nom faut-il alors leur donner ? Et ont-ils fait l'objet d'études approfondies ? Nous avouons n'en rien savoir, mais il est donc possible que Monnerie, n'étant pas spécialiste de ces questions, se soit mal exprimé en parlant de « rêve éveillé », et il ne faut donc pas trop argumenter sur les mots. Selon Michel Picard, le concept de « rêverie », défini comme « un état de détachement de la réalité, intermédiaire entre la pensée vigile et le rêve », conviendrait mieux que celui de « rêve éveillé », mais, toujours d'après M. Picard, un stimulus extérieur mettrait fin à cet état, alors que pour Monnerie, le stimulus est intégré au « rêve » et devient un OVNI. Ce n'est donc pas encore satisfaisant. Peut-être Monnerie décrit-il en fait un phénomène encore peu étudié par les psychologues, mais qui se raccroche tout de même à quelque chose de connu, comme le montre l'analogie avec les visions nocturnes d'automobilistes.

Avant de quitter ce problème du rêve éveillé, nous voudrions encore faire une petite remarque à propos du mécanisme que propose Monnerie. Le témoin « transpose » un objet qu'il ne reconnaît pas immédiatement, écrit notre confrère, et parfois d'ailleurs il se rend compte en cours d'observation de son erreur, mais ces cas-là demeurent bien entendu inconnus, puisque l'observateur n'ira dès lors pas clamer qu'il a vu un OVNI. Nous sommes convaincus qu'il existe certainement des cas où se produit un tel processus d'identification erronée, mais il faut se garder d'oublier que le processus exactement inverse se produit aussi : il arrive très souvent qu'un témoin tente d'abord d'interpréter ce qu'il voit en termes connus (oiseau, avion, satellite, etc:), et ne se résoud. avec difficulté d'ailleurs, à ranger le phénomène observé dans la catégorie des inconnus que parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement: Est-ce bien là le comportement de quelqu'un qui, au sein d'un rêve, est en train de succomber à un mythe ? Et que penser alors des gens qui, ayant assisté à des évolutions « impossibles », refusent encore d'admettre que leur observation relève du phénomène OVNI et qui maintiennent, même si l'objet a fait un brusque demi-tour, par exemple, qu'ils ont vu un satellite ? (23). Le refus du mythe est là manifeste. Mais, bien entendu, si on se permet d'avancer, en toute gratuité, que l'inconscient de ces gens pense « noir », même si leur conscient pense « blanc », on peut arriver, comme nous l'avons exposé plus haut, à justifier n'importe

22. Michel Picard, Si les OVNI n'existaient pas, il faudrait les inventer, ou : l'ufologue nouveau est arrivé !, Le phénomène OVNI n° 3, 2me trimestre 1978 (revue du Comité Savoyard d'Etudes et de Recherches Ufologiques - CSERU - 16, quai Charles Ravet, 73000 CHAMBERY).

23. Fernand Lagarde, L'envers de la médaille, Lumières dans la Nuit n° 139, novembre 1974, p. 3.

quoi. Faisons confiance sur ce point aux socio-psychomanes : ils retomberont toujours sur leurs pattes...

D. L'absence d'études antérieures

Ce qui nous gêne aussi dans la thèse de Monnerie, c'est tout simplement que personne n'y ait songé avant lui... Sans vouloir minimiser l'effort de réflexion et de remise en question auquel s'est livré notre ami, il est tout de même étonnant qu'aucun de ceux qui ont essayé depuis 30 ans de réduire les OVNI à du connu, n'ait développé un raisonnement analogue. Il y a eu Jung bien sûr, et aussi la théorie du « délire à deux » et des psychoses collectives émises en France par le Dr Heuyer lors de la vague de 1954 (24). Mais Jung comme Heuyer se cantonnaient trop dans leur spécialité, et leur interprétation demeurait dès lors **partielle,** puisqu'elle ne rendait pas compte des effets physiques. Deux autres éléments encore rendaient leur position peu convaincante, et la différenciait de celle de Monnerie : leur « culture ufologique » paraissait bien trop mince, et le comportement des témoins se voyait attribué une connotation pathologique déplaisante.

Mais c'étaient là des hommes isolés, et on peut encore comprendre qu'ils n'aient pas pu s'arracher suffisamment à leur conditionnement professionnel. Il en va tout autrement du Comité Condon : celui-ci comptait en son sein plusieurs socio-psychologues, qui y étaient même plus nombreux que les physiciens... Nous posons alors la question : si réellement l'hypothèse de Monnerie s'impose avec autant d'évidence que le prétend son auteur, comment se fait-il que l'équipe pluridisciplinaire de Condon, qui travaillait pourtant avec un préjugé défavorable à l'hypothèse extraterrestre, ait été contrainte de laisser inexpliqué un pourcentage non négligeable d'observations ?

Tout aussi étrange est le fait qu'aucun socio-psychologue n'ait jamais, à notre connaissance, consacré un travail de recherche universitaire au phénomène OVNI considéré sous l'angle de sa profession. Pourtant, si Monnerie avait raison, quelle riche matière d'étude ces spécialistes trouveraient là ! Et que l'on ne vienne pas nous objecter que le sujet ne convient pas à une étude scientifique ou n'est pas assez important. Le comportement des foules et la propagation de rumeurs bien plus bénignes et plus localisées que la « rumeur OVNI » font aujourd'hui l'objet de savants travaux.

Car si l'observation d'un OVNI qui demeure non identifiable est un phénomène rare en chiffres relatifs, par rapport à l'ensemble de la population, il s'agit au contraire d'un phénomène plutôt fréquent en chiffres absolus, puisqu'il a touché des millions de personnes. Il nous paraît impensable qu'un phénomène d'une telle ampleur ait pu échapper totalement à l'attention des spécialistes en socio-psychologie. Alors, pourquoi ne voit-on pas de jeunes sociologues ou psychologues consacrant leur thèse de doctorat à l'étude de l'impact de la rumeur OVNI, et à l'interprétation des causes et des modalités complexes (formes et comportements des OVNI, etc.) de cette rumeur ? Ne serait-ce pas parce que les socio-psychologues compétents (pas les socio-psychomanes) se rendent compte que leur discipline est incapable d'expliquer la totalité du phénomène ?

E. L'absence de références de socio-psychologie

Pour conclure nos remarques d'ordre général, exprimons notre déception devant la maigreur extrême des références touchant aux sciences humaines : elles se limitent à « La science des rêves » de Freud et à « Un mythe moderne » de Jung. C'est un peu court, jeune homme ! A propos de Freud, il faut bien constater que, si celui-ci est certes le vénérable « père fondateur » de la psychanalyse, ses travaux sont déjà assez anciens et accusent leur âge, car la science dont il a jeté les bases a pas mal évolué depuis, de même que l'évolutionnisme ne ressemble plus guère à celui de Darwin. D'autre part, à propos de Jung, il convient de signaler que ses thèses sont souvent fort contestables, et d'ailleurs contestées par beaucoup de ses collègues. Il faut notamment se garder de considérer les notions d'« inconscient collectif » et d'« archétype » chères à cet auteur comme définitivement établies et admises.

---

24. Aimé Michel, Mystérieux Objets Célestes, éd. Arthaud, 1958, pp. 319-322; éd. Planète, 1966, pp. 230-233; éd. Seghers, 1977, pp. 253-256.

On aurait donc beaucoup aimé trouver à l'appui de la thèse de Monnerie des références socio-psychologiques et psychanalytiques plus nombreuses, plus récentes et faisant l'objet d'un consensus parmi les spécialistes. Seules de telles références, ou mieux encore l'avis direct de personnes compétentes, permettraient de juger en toute connaissance de cause la valeur des appuis que prend l'hypothèse de Monnerie sur les sciences humaines. Car je suis bien conscient de l'argument que l'on peut opposer aux objections présentées ci-dessus : de quel droit puis-je porter un jugement sur un domaine de la connaissance qui n'est pas le mien ? Mais ce n'est pas non plus le domaine de Monnerie, que je sache, et la pauvreté de ses références ne m'incite guère à penser le contraire !

Nous touchons là en fait un des plus grands drames de l'ufologie : l'absence en ses rangs de professionnels des sciences humaines qui abordent la question sans préjugé. Car cela n'aurait évidemment aucune valeur probante si un socio-psychologue rebelle a priori à l'hypothèse extraterrestre ou à l'hypothèse parapsychologique déclarait parfaitement valable la thèse de Monnerie. Hélas, trouver un psychologue ou un psychanalyste qui ait assez d'esprit critique vis-à-vis des théories chères à son milieu professionnel pour admettre par hypothèse que les observations d'OVNI ne sont pas nécessairement toutes des phénomènes purement psychologiques, mais que certaines d'entre elles peuvent révéler un phénomène physique original, semble une tâche encore plus ardue que trouver un physicien qui admette que les interdits lancés par la relativité puissent ne pas être définitifs...

Après ces critiques d'ordre général et méthodologique, demandons-nous à présent plus précisément dans quelle mesure le modèle proposé peut réellement rendre compte de tous les aspects observés du phénomène OVNI. Nous craignons fort que les éléments du problème que cette hypothèse laisse inexpliqués demeurent fort nombreux. Citons-en quelques exemples en une liste qui ne prétend pas être exhaustive.

1. La forme et le comportement des OVNI

Les psychomanes donnent évidemment une interprétation sexuelle des formes d'OVNI les plus courantes. En effet, non contents de prétendre savoir mieux que quelqu'un ce qui se passe dans son propre cerveau, ces messieurs ont aussi l'irritante habitude de prétendre connaître ce qui se passe dans la culotte des gens. Rappelons brièvement ces interprétations :

— le disque lenticulaire vu de profil correspondrait à la « mandorle » ou « amande mystique », symbole du sexe féminin. Soit, mais en poussant ce genre de raisonnement jusqu'au bout, on peut en arriver à déduire que la lentille biconvexe a été inventée par un obsédé sexuel, et que tous les fabricants d'appareils d'optique en sont aussi...

— Le cigaroïde serait — cela va de soi — un symbole phallique. Donc, les inventeurs du ballon dirigeable étaient eux aussi des obsédés sexuels, de même que les inventeurs de la fusée (ceci a hélas été dit tout à fait sérieusement par des psychomanes dans l'entre-deux-guerres), et que le premier raffineur qui eut l'idée de présenter le sucre en pain. Ne nous arrêtons pas en si bon chemin : il est évident que le charcutier qui inventa le boudin et le boulanger qui façonna le premier pain en baguette en étaient également. Et il va de soi que si le pain en baguette est si populaire auprès des Français, c'est parce que ce peuple — c'est bien connu — est fort porté sur la chose. Tout s'explique lumineusement !

— Enfin, le disque à dôme, l'hémisphère et la sphère seraient des symboles mammaires : la régression infantile jusqu'au stade de l'allaitement est, elle aussi, très prisée par les psychomanes. Mais j'y songe, voilà un beau sujet de recherche pour ces messieurs : ceux qui ont été nourris au biberon voient-ils des OVNI de ce type ?

Nous nous contenterons, dans le contexte OVNI, de faire quatre remarques :

1) Pourquoi le soi-disant symbole masculin est-il relativement rare, et notamment beaucoup moins fréquent que le soi-disant symbole féminin ? Dans toutes les civilisations, les authentiques symboles phalliques sont très nombreux.

2) Pourquoi n'y a-t-il pas de ségrégation sexuelle parmi les observateurs ? Il me semble que chacun devrait observer plus fréquemment le symbole du sexe opposé; or, il ne paraît pas que les femmes voient plus souvent des cigaroïdes

et les hommes plus souvent des disques. A moins que les témoins d'OVNI ne comptent une promotion élevée d'invertis... (encore une étude à faire, que je signale charitablement à l'attention des psychomanes).
3) Comme l'a malicieusement fait remarquer Henry Durrant (25), ce sont les disques que l'on voit entrer dans les cigares et non l'inverse...
4) Si les formes à dôme ou sphériques sont bien des symboles mammaires, où donc est le mamelon ? En fonction du concept de régression, l'oubli de ce détail capital est incompréhensible. Encore un mauvais tour de l'inconscient, sans doute... A moins d'interpréter comme un mamelon magnifié la pointe qui orne les OVNI de McMinnville et de Rouen (26). Mais cela ne ferait jamais que deux appareils photographiques faisant une régression infantile...

Les interprétations sexuelles ne nous paraissent donc nullement convaincantes, et les formes les plus classiques demeurent dès lors totalement inexpliquées, puisqu'elles ne s'inspirent pas d'engins terrestres. Les cigaroïdes ne présentent qu'une ressemblance très imparfaite avec les fusées, et les sphères ne peuvent être rapprochées que des très inefficaces montgolfières et autres ballons non dirigeables. Comme le faisait remarquer Hynek (27), « l'étrangeté des observations d'OVNI s'insère dans des schémas relativement définis (...). Nous ne recevons pas, par exemple, de rapport d'observation de dinosaures volant le ventre en l'air (...). Si les OVNI sont vraiment des produits de l'imagination, il y a lieu de s'étonner que ceux qui, aux quatre coins du monde, signalent leurs observations, aient une imagination si limitée ». Il nous semble de fait que si on se trouvait en présence d'un travail de l'inconscient humain, on devrait observer une diversité beaucoup plus grande, non seulement au niveau des détails comme c'est le cas, mais aussi à celui de la forme générale.

Il est certes vrai que la forme discoïdale était déjà apparue dans des romans de science-fiction de la fin du siècle dernier (28), et que l'expression même de « soucoupe volante » avait été forgée par un romancier de l'entre-deux-guerres, bien avant Kenneth Arnold ! Mais ce genre littéraire n'avait pas alors la vogue dont il jouit maintenant, il n'y avait pas de collection de poche ni de revue de science-fiction, et il est donc inconcevable que les témoins aient pu en si grand nombre et partout dans le monde s'inspirer de ces anciens romans. La forme en soucoupe volante n'est devenue fréquente en science-fiction qu'après les premières vagues de l'après-guerre (ensuite il a certes pu y avoir un effet de « feedback », l'un renforçant l'autre et vice versa). Et que penser des formes totalement aberrantes, comme des plaques rectangulaires (Monnerie en cite un dans son livre, et il en est d'autres de par le monde) ? Cela ne correspond ni de près ni de loin à aucun de nos engins, et on voit mal comment les socio-psychomanes pourraient justifier l'invention d'une telle forme par l'inconscient.

Car pour nous, ce caractère perpétuellement absurde des formes et comportements du phénomène OVNI : dislocation d'un objet en plusieurs parties, mouvements en zig-zag, apparitions et disparitions selon des modalités très variées (29), etc., loin d'être la marque de l'intervention de notre inconscient, est au contraire l'un des indices les plus probants de l'action d'un psychisme extérieur à l'homme. Certes, comme le fait remarquer Monnerie, le rêve est souvent absurde, les lois de la physique n'y sont pas respectées et on s'y trouve parfois transporté sans transition d'un lieu à un autre, mais toujours les situations rêvées se raccrochent à des souvenirs, à des faits vécus ou connus : autrement dit, l'absurde y est soumis à certaines contraintes.

L'absurdité des OVNI ne semble pas avoir de limites, et que l'on n'invoque pas le cliché de la richesse « inépuisable » de l'imagination humaine : celle-ci s'exprime fort bien dans les romans de science-fiction, et nous ne voyons pas dans ceux-ci de fusions d'objets en un seul, de disparitions sur place par désagrégation progressive, ni des faisceaux lumineux tronqués, courbés ou pointillés...

Il est certes vrai hélas que certains ufologues

25. Henry Durrant, Merci Docteur Jung, Inforespace nº 24, décembre 1975, pp. 9-12.
26. Michel Bougard, Inforespace nº 9, 1973, pp. 23-25.
27. J. Allen Hynek, Les objets volants non identifiés : mythe ou réalité ?, éd. Belfond, 1974, pp. 39-40.
28. Alexandre Ananoff, Les soucoupes volantes - vérités, possibilités, illusions, Science et Vie nº 403, avril 1951, pp. 216-226 : cet article présente des projets d'engins volants discoïdaux remontant au début de ce siècle, et des « soucoupes volantes » illustrant des ouvrages de science-fiction à des dates aussi reculées que 1896 !
29. Jacques Scornaux, Essai de classification des apparitions et disparitions sur place, Lumières dans la Nuit nº 170, décembre 1977, pp. 3-10.

tentent de « gommer » ce caractère absurde de leurs écrits, et ils le font sans doute parce qu'ils croient cette suppression nécessaire pour sauvegarder l'hypothèse extraterrestre (HET). Mais de **quelle** HET parle-t-on ? S'il s'agit de l'HET naïve et primitive, qui envisage des êtres somme toute guère plus avancés que nous, cette censure maladroite a de fait un sens, mais elle est au contraire inutile si nous avons affaire à des êtres beaucoup plus évolués, comme le simple fait qu'ils puissent venir jusqu'à nous à travers les immensités de l'univers, alors que nous sommes bien incapables de leur rendre la pareille, suffit à le suggérer. Et dans ce dernier cas, l'absurdité de leur comportement est non seulement plausible, mais nous dirions même qu'elle est **nécessaire** (30). Considérer l'absurdité du phénomène OVNI comme incompatible avec l'HET revient donc à se montrer incapable de donner à cette dernière sa véritable portée.

Nous aimons pratiquer la justice distributive. Comme nous avons plus haut extrait du livre commun de Hynek et Vallée un exemple favorable aux thèses de Monnerie, voici maintenant, pour rétablir l'équilibre, deux faits rapportés dans ce même livre et qui ne sont, eux, guère compatibles avec l'hypothèse psychologique. Ils tendent, en effet, à montrer qu'il ne faut pas surestimer les capacités de l'imagination humaine en matière d'invention de formes et de comportements d'OVNI. Il s'agit en l'occurrence de fausses observations d'OVNI induites par suggestion post-hypnotique.

La première expérience se passait en Angleterre. Le Dr Maxwell Cade, médecin et ufologue, avait suggéré à un sujet facilement hypnotisable, mais hostile aux OVNI, qu'il allait voir « dans le ciel, venant du nord-est, un objet très inhabituel », après l'heure du thé. A l'heure dite, le sujet sortit dans le jardin et vit effectivement un objet volant « comme un ballon de football suivi de quelques balles de golf ». L'ensemble disparut après quelques secondes derrière un nuage, et les autres personnes présentes, dont Hynek, n'aperçurent évidemment rien. Le « témoin malgré lui » accepta de dessiner ce qu'il avait vu : c'était fort vague et se résumait à une boule suivie de quelques petits cercles...

Hynek put assister à une autre expérience de ce genre lors d'une émission de la télévision canadienne à laquelle il participait. Un célèbre hypnotiseur, après toutes sortes de suggestions classiques, emmena les quatorze sujets présents hors du studio et leur déclara qu'il y avait un OVNI dans le ciel. Et aucun des quatorze ne manqua de le voir ! L'un d'eux fut même assez choqué de cette « observation », et se mit à crier qu'il fallait appeler la police ! Hynek proposa alors à l'hypnotiseur de demander aux sujets de dessiner ce qu'ils avaient vu. Et tous dessinèrent des objets très différents les uns des autres et très vagues. Aucune structure élaborée n'apparaissait, on ne trouvait que des cercles et autres figures courbes imprécises.

Hynek conclut : « Cette expérience démontre assurément qu'une personne peut être amenée à penser qu'elle voit un OVNI, si elle est délibérément hypnotisée. Mais elle est fondamentalement incapable de décrire ou de dessiner ce qu'elle prétend avoir vu. Il apparaît que toute explication du phénomène OVNI comme le résultat de l'hypnose — auto-hypnose ou autre — ne tient pas debout » (31).

2. Les humanoïdes

Monnerie les tire, comme de bien entendu, de l'inconscient humain, et dans les cas qu'il cite, l'aspect (scaphandre) ou la démarche (dandinante) ont effectivement pu s'inspirer de l'image désormais classique des cosmonautes sur la lune. Mais les nombreux cas sans scaphandre ? Et ceux d'avant l'ère de l'astronautique ? Et pourquoi cette fréquence de la petite taille ? D'une manière générale, nous dirions que les ufonautes nous paraissent à la fois trop et pas assez étranges pour émaner de l'inconscient de notre espèce.

En effet, si nous nous tournons à nouveau vers cet échantillonnage de l'imagination humaine que représente la science-fiction, on trouve notamment des êtres extraterrestres tout à fait semblables à nous — de tels ufonautes existent, mais ils sont une minorité — et aussi, tout au contraire, des monstres totalement différents de

30. Jacques Scornaux et Christiane Piens, A la recherche des OVNI, éd. Marabout, 1976, pp. 117-120; Pierre Guérin, Planète et Satellites, éd. Larousse, 1967, pp. 294-297; Pierre Guérin, Sciences et Avenir n° 307, septembre 1972, pp. 697-714.
31. J. Allen Hynek et Jacques Vallée, The Edge of Reality, éd. Henry Regnery, 1975, pp. 115-118.

l'homme, alors que les cas réels de ce type sont extrêmement rares. Cette dernière constatation nous paraît particulièrement étonnante dans le cadre de l'hypothèse de Monnerie : si réellement l'inconscient humain se défoulait par des visions, on devrait rencontrer une proportion bien plus élevée de monstres cauchemardesques. La peur instinctive que beaucoup de gens éprouvent pour des animaux tels araignées, insectes, reptiles ou chauves-souris devrait notamment se donner libre cours et nous donner des êtres aux yeux à facettes (ce qui n'a **jamais** été signalé), munis de 6 ou de 8 pattes (velues de préférence), équipés d'ailes membraneuses ou couverts d'écailles...

Comme, selon Monnerie, des souvenirs inconscients de lecture de journaux jouent un rôle dans l'élaboration du contenu des observations, on devrait apercevoir également des formes d'êtres inspirées des dessins d'humour mettant en scène des extraterrestres. Or, la trop fameuse peau verte est très rarement observée, de même que les antennes sur le sommet du crâne (malgré le nombre très réduit de tels cas, Monnerie en cite un dans son échantillon « pris au hasard ». C'est curieux...), et les ufonautes n'ont jamais le nez en tromblon !

Si Monnerie avait raison, une certaine imprégnation religieuse devrait aussi se manifester. Dans les pays de civilisation chrétienne, il devrait apparaître des ufonautes « angéliques », munis de deux ailes gracieuses dans le dos, conformément à l'iconographie traditionnelle, et des ufonautes « diaboliques », cornus, aux pieds fourchus et munis d'un appendice caudal. Quant aux Hindous, ils devraient voir des humanoïdes à six bras. Mais on n'observe rien de tout cela...

Enfin, les socio-psychomanes, étant donné leur prédilection pour les interprétations sexuelles, devraient être les premiers à s'étonner de l'absence quasi générale de tout dimorphisme sexuel chez les humanoïdes. Comment expliquer, si « rêve éveillé » il y a, que les témoins de sexe masculin n'aperçoivent **jamais** d'émoustillantes extraterrestres laissant entrevoir des appas alléchants au travers d'une combinaison (spatiale, bien entendu) transparente ? Pourquoi le rêve éveillé, contrairement au rêve endormi, ne serait-il presque jamais érotique ? C'est à peine si on parvient à rassembler deux ou trois cas analogues à celui de Villas Boas dans toute la littérature ufologique (32) et le catalogue de Pereira ne signale qu'une dizaine de cas d'humanoïdes présentant une apparence féminine (33) : pour autant que nous sachions, il ne s'agissait jamais de beautés provocantes !

Quant au comportement, Monnerie a beau dire que la fuite est l'attitude normale d'une créature « rêvée », nous objectons que ce départ précipité est en désaccord avec l'hypothèse du « mythe extraterrestre ». En effet, pour la plupart des gens, il serait normal que des extraterrestres prennent contact avec nous, et des rêves où les témoins projetteraient leurs propres convictions devraient donc mettre plus souvent en scène des conversations. De plus, cette croyance au contact étant composée de crainte autant que d'espoir, et les instincts agressifs de notre espèce étant ce qu'ils sont, on devrait enregistrer aussi un plus grand nombre de cas de comportement hostile des humanoïdes.

Pour résumer ces deux premiers points, nous dirons que les caractéristiques de forme et de comportement du phénomène OVNI, en ce compris le phénomène humanoïde, sont le plus souvent étrangères à ce que l'homme aurait pu prévoir, ce qui serait bien étrange si la source du phénomène résidait en notre propre inconscient.

3. Les témoins multiples

Monnerie passe un peu trop vite à notre goût sur ce point. Il constate que souvent les témoins se connaissent et peuvent donc s'influencer l'un l'autre. Ils ont, de plus, largement le temps avant l'enquête de mettre au point une version commune, où demeurent d'ailleurs les divergences individuelles. Soit, mais il est aussi des cas où

32. Sur le cas Villas Boas, voir : Charles Bowen, En quête des humanoïdes, éd. J'ai Lu, 1974, pp. 241-286. Les seuls cas analogues dont nous ayons connaissance seraient survenus en Irlande le 6 octobre 1967 (Brinsley Le Poer Trench, Opearation Earth, Neville-Spearman, 1969, pp. 18-20), en Colombie en 1976 (Gordon Creighton, UFO, occupants and sex in Colombia, Flying Saucer Review, vol. 23, n° 1, juin 1977, pp. 14-18) et enfin, dans un contexte qui n'est pas clairement ufologique, à Java en 1969 (Gordon Creighton, A Javanese A.V.B. ?, Flying Saucer Review Case Histories, n° 5, juin 1971, p. 14).

33. Jader U. Pereira, Les « Extra-terrestres », éd. GEPA, pp. 14 et 22.

les témoins étaient éloignés les uns des autres et ne se connaissaient pas. « Rien n'empêche plusieurs personnes d'être incapables d'identifier un objet en même temps, puis d'entrer en état de rêve éveillé », explique Monnerie.

Mille regrets, mais je ne suis pas d'accord : de tels cas sont certes assez peu fréquents, mais si la thèse de Monnerie était exacte, ils devraient tout simplement être **inexistants !** Un petit calcul le montrera bien vite. Nous avons estimé plus haut qu'une personne sur un million atteinte chaque jour d'un rêve éveillé suffisait à rendre compte d'un nombre d'observations d'OVNI cent fois supérieur au nombre connu. Quelle est alors la chance que deux personnes proches l'une de l'autre, mais ne se connaissant pas, aient le même jour à la même heure un rêve éveillé ?

Pour simplifier, nous considérerons qu'il y a coïncidence dans le temps si les heures mentionnées par les deux témoins ne diffèrent pas plus de 15 minutes et nous négligerons les variations de fréquence des observations au cours de la journée. Il y a dès lors une chance sur cent (1/96 exactement) que les heures données par deux témoins indépendants coïncident par hasard. Comme le second témoin a, de même que tout observateur, une chance sur un million de voir un OVNI un jour déterminé, et qu'il peut se situer auprès de l'un quelconque des 1.000 témoins de la journée (en supposant, comme plus haut, qu'il y un milliard d'observateurs potentiels), la probabilité d'une observation à deux témoins indépendants est donc de

$$10^{-2}.10^{-6}.10^{3} = 10^{-5} = 1/100.000,$$

soit à peu près une observation à deux témoins tous les 274 ans...

Quant aux observations à trois témoins, le troisième témoin a lui aussi $10^{-2}.10^{-6} = 10^{-8}$ chances de voir un OVNI au même moment, mais la position de l'événement singulier formé par les deux premiers témoins est cette fois bien déterminée, et la probabilité globale vaut $10^{-8}.10^{-5} = 10^{-13}$, soit un sur 10 suivi de 12 zéros, chiffre qui se passe de tout commentaire. Même si les approximations faites (nous n'avons par exemple pas tenu compte du nombre de personnes présentes auprès de chaque témoin) faussent le résultat de quelques puissances de 10, les observations à témoins multiples demeurent pratiquement impossibles par le seul hasard. Si nous considérions par exemple que les observations d'OVNI se répartissent pour l'essentiel sur 6 heures de la journée, ce qui est peut-être plus réaliste, nous ne ferions que multiplier par 4 le nombre de cas à deux témoins et par 16 celui des observations à trois témoins.

On nous objectera que si la Lune ou une étoile se présente dans des conditions atmosphériques particulières qui rendent sa reconnaissance difficile, cela multiplie les chances que des personnes séparées prennent toutes deux ce corps céleste pour un OVNI. Certes, mais le rêve éveillé qu'envisage Monnerie — et les observations à haut degré d'étrangeté qui seules doivent nous occuper — ne consistent pas simplement à baptiser du nom d'OVNI un objet que l'on n'a pas su reconnaître, mais à décrire toutes sortes de comportements, d'évolutions et d'effets qui rendent l'objet-source banal — si objet-source il y a — complètement méconnaissable, même pour un spécialiste des choses du ciel.

Et il ne faut tout de même pas oublier que lorsqu'un OVNI passe dans le champ visuel de quelques personnes proches l'une de l'autre, **toutes** l'aperçoivent, sauf rarissimes exceptions, contrairement aux visions mystiques. Les détails peuvent certes varier d'un témoin à l'autre, mais tout le monde n'a pas une vue excellente, et il s'agit d'un événement inattendu de durée généralement brève.

Enfin, quand Monnerie écrit que les observations faites par une foule entière sont toujours pauvres en étrangeté et résultent donc probablement de confusions, nous lui opposons les 70.000 témoins de Fatima. Et à ceux qui oseraient encore prétendre que le « soleil dansant » est le type même de l'hallucination collective, nous répondons trois choses :

1) toutes les personnes présentes à Fatima ont vu le miracle, y compris les athées venus dans la ferme intention de se gausser de la crédulité des pèlerins;

2) des personnes qui n'étaient **pas** présentes à Fatima, à savoir des paysans qui travaillaient à plusieurs kilomètres de là (34), ont également vu

34. Paul Misraki, Des signes dans le ciel, éd. Labergerie, 1968, p. 99; Jean-Claude Bourret, Le nouveau défi des OVNI, éd. France-Empire, 1976, pp. 269-270 (dans le chapitre de Pierre Guérin : Le problème de la preuve en ufologie).

un disque argenté descendre du ciel pour y remonter;

3) en fonction des apparitions des mois précédents, les pèlerins ne s'attendaient évidemment pas à un spectacle de ce genre. Ils espéraient bien plutôt voir apparaître la Vierge. N'en déplaise à Michel Monnerie, l'observation ne correspond donc pas du tout au mythe accepté par la plupart des spectateurs... Ce dernier argument anéantit également l'hypothèse selon laquelle le disque aurait été une matérialisation parapsychologique induite par la concentration d'esprit de cette foule immense.

4. Les traces au sol

Michel Monnerie propose certes un éventail d'interprétations possibles — nous les avons énumérées plus haut — mais il passe néanmoins un peu trop vite sur cette question-ci également. « Je ne voudrais pas abuser des coïncidences », écrit-il (p. 151). Nous craignons fort que, sans le vouloir donc, il en abuse quand même... Car sans nier qu'il puisse encore exister des phénomènes physiques inconnus dans l'atmosphère, ni qu'il puisse y avoir des fraudes conscientes ou inconscientes, ni même qu'il puisse exister des phénomènes de psychocinèse plus énergétiques que ceux déjà connus (puisqu'on ne peut nier l'existence des phénomènes paranormaux... à moins que la parapsychologie trouve, elle aussi, un jour, son Michel Monnerie ?), comment rendre compte dans le cadre de ces hypothèses de la complexité des traces (trous avec galeries latérales) à Valensole (35) et à Marliens (36), de la présence de quartz fondu à Marliens encore, de la teneur anormale de calcium et de la stérilité du sol à Delphos (37), de l'aspect technologique des traces à Socorro (train d'atterrissage disposé de manière que chaque pied supporte un poids égal malgré la déclivité du terrain) (38), du chauffage du sol par induction à West Palm Beach (racines des plantes carbonisées alors que le feuillage était intact) (39) de la radioactivité à Falcon Lake (40), de la force de 30 tonnes exercée sur les traverses du chemin de fer à Quarouble (41) ? A moins de supposer que les enquêteurs qui nous ont rapporté ces divers cas sont tous en bloc des menteurs ?

5. Les animaux

Monnerie nous rappelle que les animaux sont fort sensibles à tout objet nouveau et insolite dans leur environnement Il ajoute : « Si par coïncidence l'événement qui affole les animaux peut servir de squelette au rêve éveillé, il y a corrélation (...). Par exemple, un chien ou un chat peut réagir à une charge électrostatique anormalement forte, la luminosité qui en résulte sera l'OVNI pour le maître, auquel l'animal aura communiqué son agitation et qui lui communiquera son angoisse en retour » (pp. 146 et 148). Il y a sans doute une part de vrai dans ce mécanisme, mais la coïncidence a une fois encore un bien large dos...

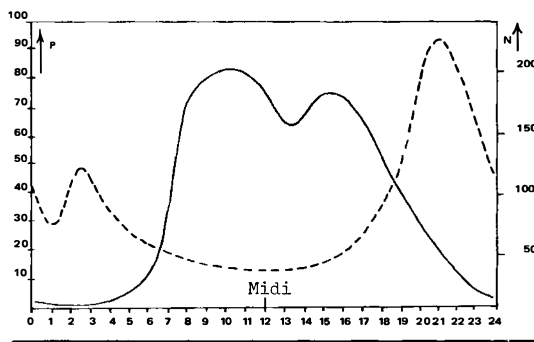
Après avoir cité quelques exemples de paniques d'animaux, assez anodins et sans aucune ressemblance avec les cas d'OVNI, Monnerie nous invite à lire quelques études sur la psychologie animale. Moi je veux bien, si on me donne quelque orientation bibliographique à ce sujet. Mais ici aussi, les références brillent par leur totale absence... De même, quand on nous affirme un peu plus loin que « les traumatismes d'animaux, témoins avec leur maître d'observations d'OVNI, seraient dus à l'hypnose collective animal-homme », on aimerait là encore trouver quelques références sérieuses à propos de ce curieux phénomène.

N'étant pas spécialiste, je ne puis certes pas affirmer que ce qu'écrit Monnerie à ce sujet est faux : je dis simplement que sans aucune référence scientifique, les extrapolations présentées apparaissent fort gratuites et ne peuvent prétendre être convaincantes.

---

35. L'exposé le plus complet sur l'affaire de Valensole est paru dans la revue Phénomènes Spatiaux, organe du GEPA : voir les numéros 5, 6, 7 et 9.
36. Phénomènes Spatiaux n° 12, juin 1967, pp. 24-28; n° 13, sept. 1967, pp. 11-18. Mystérieuses Soucoupes Volantes, pp. 75-76.
37. Inforespace n° 31, janvier 1977, pp. 27-36.
38. Pour ou Contre les Soucoupes Volantes, éd. Berger-Levrault, 1969, partie « Pour » par Aimé Michel, pp. 47-48; J. Allen Hynek, Objets volants non identifiés : mythe ou réalité ?, éd. Belfond, 1974, p. 174.
39. Edward J. Ruppelt, Face aux Soucoupes Volantes, éd. France-Empire, 1958.
40. Inforespace 1975, n° 21, pp. 11-15; repris dans : Michel Bougard, Des soucoupes volantes aux OVNI, éd. SOBEPS, 1976, pp. 156-161.
41. Aimé Michel, Mystérieux Objets Célestes, éd. Seghers, 1977, pp. 61-69; Henry Durrant, Premières enquêtes sur les humanoïdes extraterrestres, éd. Laffont, 1977, pp. 33-38.

Figure 1.
Répartition horaire des observations rapprochées et du nombre de témoins potentiels. **P** (trait plein) : pourcentage de la population active qui ne se trouve pas à domicile. **N** (trait pointillé) : nombre d'observations de type 1 (atterrissages et quasi-atterrissage).



6. La répartition horaire des observations

Comme nous l'avons écrit dans la partie « pour », Monnerie est loin d'avoir tout à fait tort à propos de la fréquence des OVNI à l'aube et au crépuscule. En revanche, son explication de la petite pointe d'observations vers 2 heures du matin est plutôt tordue : « elle s'explique par les rentrées tardives, les départs, les relèves des équipes de nuit. Le coup de pompe des travailleurs » (p. 191). Que diable, tous les noctambules ne rentrent pas à la même heure, ni tous les changements d'équipe ne se font pas au même moment !

Si on se reporte au graphique du nombre de personnes se trouvant hors de chez elles, donc de témoins potentiels, en fonction de l'heure, on ne constate aucune pointe au milieu de la nuit. Un tel graphique figurait dans une étude, hélas en partie inédite en français, que Poher et Vallée ont consigné dans la Flying Saucer Review (42). En pondérant la variation horaire du nombre d'observations d'OVNI par la variation horaire du nombre de témoins potentiels, les deux auteurs obtiennent une répartition horaire des OVNI à nombre de témoins potentiels constant, qu'ils appellent « distribution réelle » (on peut, je l'admets, contester cette qualification de leur courbe extrapolée) : au lieu des deux maxima du matin et du soir, cette courbe ne montre plus qu'un maximum unique et très prononcé, vers 3 heures du matin (voir figures), ce qui appuie incontestablement l'hypothèse que le phénomène OVNI est extérieur à l'homme, puisqu'il se manifesterait de préférence en notre absence...

7. Les vagues

Ce que nous dit Monnerie à ce sujet est fort... vague, c'est le moins qu'on puisse dire. Il commence par évoquer, sans s'appuyer vraiment dessus tout en s'appuyant quand même, les travaux de Pierre Viéroudy sur les relations entre les vagues d'OVNI et les périodes d'inquiétude de la population (43) et écrit à ce propos que « les corrélations sont fortes », malgré les réfutations qui en ont été présentées (44).

Et si la vague de 1954 (« la grande épidémie soucoupique », écrit-il) a été si forte, c'est parce que deux causes ont cumulé leurs effets : d'une part la publicité faite autour de l'opposition de Mars qui eut lieu le 24 juin et les confusions engendrées par cette opposition (mais pourquoi alors, nous demandons-nous, ce décalage jusqu'en octobre du maximum de la vague ?), et d'autre part le fait que « les astronomes fourbissaient leurs instruments pour le rapprochement exceptionnel de la planète Mars qui devait avoir lieu en septembre 1956 » (sic !).

En effet, nous explique gravement Monnerie, « le rêve anticipe sur la réalité. Un événement astronomique précis n'a pas d'influence sensible [note du commentateur : pourquoi invoquer alors l'opposition de Mars ?], pas plus que l'annonce d'une mission spatiale réussie. Par contre, les informations sur la préparation d'un programme ou la prévision d'un événement permettent cette transposition de la réalité future. Ainsi, les premiers pas de l'homme sur la Lune (juillet 1969) ne provoquent aucune vague, alors que les expériences et la propagande préparatoires sont certainement [sic !] responsables des observation de 1967 et de 1968 (pp. 155-156).

Admirez, braves gens, l'extraordinaire « élasticité » des théories socio-psychologiques ! Puisqu'il ne trouvait pas de corrélation avec des événements astronomiques ou astronautiques pré-

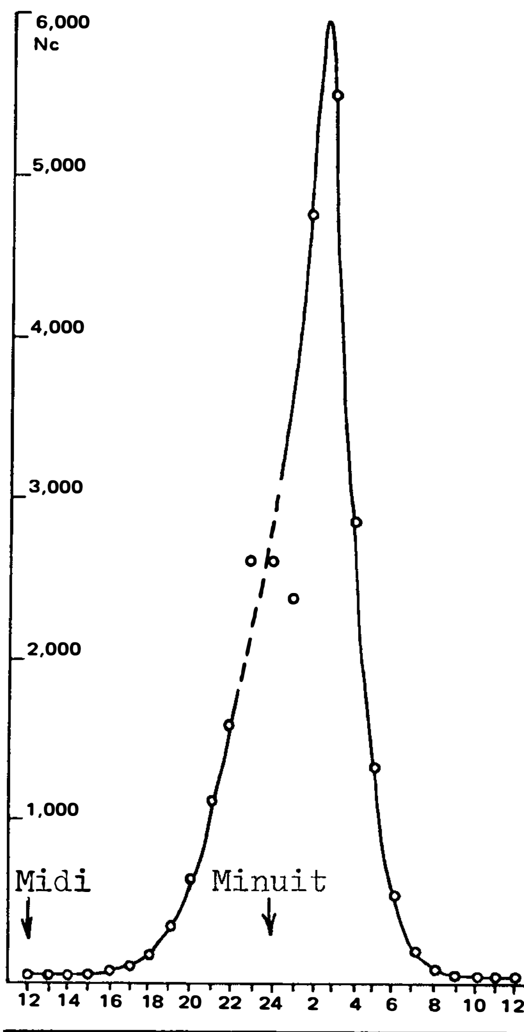
42. Claude Poher et Jacques Vallée, Basic Patterns in UFO Observations, Flying Saucer Review, vol. 21, nº 3/4, sept.-déc. 1975, pp. 8-13.
43. Pierre Viéroudy, Vagues d'OVNI et esprit humain, Lumières dans la Nuit nº 154, avril 1976, pp. 4-10; Daniel Boueyre et Pierre Viéroudy, Apparitions d'OVNI et inquiétude de la population, Lumières dans la Nuit nº 163, mars 1977, pp. 6-9.
44. Lettres ouvertes à M. Viéroudy, par Claude Poher (Lumières dans la Nuit nº 155, mai 1976, pp. 3-4) et par Jacques Scornaux (Lumières dans la Nuit nº 167, août-sept. 1977, pp. 34-35).

cis, Monnerie a, sans se démonter le moins du monde, émis l'hypothèse que c'était l'annonce d'un événement futur qui suscitait (un ou même deux ans à l'avance, ne nous gênons pas) du tumulte dans l'inconscient, et non l'événement lui-même : cette contorsion mentale ne revient-elle pas à sauver les meubles, ou le modèle socio-psychologique, à tout prix ?

On relève quand même des aveux partiels : « l'impact psychologique est assez inattendu et rend bien difficile l'analyse ». C'est le moins qu'on puisse dire ! Ou encore : « il est bien difficile de relier des événements précis après 1960. Les informations permanentes sur l'astronautique et l'influence des précédentes vagues d'OVNI compliquent l'analyse ». De là à reconnaître que l'on peut en déduire à peu près n'importe quoi, il n'y a pas loin...

Une dernière question : pourquoi la vague de 1954 aurait-elle été tellement accentuée en France ? Ce n'est tout de même pas que dans ce pays que les journaux parlaient de l'opposition de Mars, des préparatifs des astronomes pour 1956 et des possibilités de vie sur cette planète...

Figure 2.
Reconstitution de la répartition horaire « réelle » des observations rapprochées, compte tenu du nombre de témoins potentiels.



8. La fréquence des OVNI par rapport à celle des phénomènes qu'ils sont censés remplacer

Selon Monnerie, l'OVNI est la seule « vision » autorisée en notre époque de technologie, et les OVNI auraient donc pris la place d'apparitions aujourd'hui interdites par la pression sociale : visions religieuses, fantômes, fées, farfadets, etc. (pour la liste complète, s'adresser à Jacques Vallée). A cela je réponds deux choses :

— d'une part, il continue à se produire de nos jours des apparitions religieuses (le rythme des apparitions mariales ne s'est nullement ralenti depuis la dernière guerre, bien au contraire), des cas de hantise et même, dans les campagnes, des observations de « lutins » facétieux et parfois colériques : LDLN a d'ailleurs publié une observation de petits personnages qui s'intégraient bien mieux dans le folklore local (les «sotrés » des Vosges) que dans un contexte ufologique (45). La pression sociale ne supprime nullement tous ces phénomènes, qui ne doivent donc pas être « remplacés » : simplement, comme ils ne sont plus à la mode, on en parle moins;

— d'autre part, même aux plus belles époques de gloire de ces phénomènes, il n'y a jamais eu, et de très loin, des observations si nombreuses et si bien attestées de fantômes, fées ou démons que d'OVNI aujourd'hui.

Pour en conclure avec les critiques

Nous n'avons jusqu'ici traité que du fond. Il

---

45. Fernand Lagarde et le Groupement LDLN, Mystérieuses Soucoupes Volantes, éd. Albatros, 1973, pp. 184-190.

conviendrait peut-être de dire aussi un mot de la forme. Celle-ci n'est, reconnaissons-le, pas toujours très heureuse. Une partie de l'ouvrage est formée d'anciens articles que Michel Monnerie avait publiés dans la revue d'aviation légère « Pilote Privé », et les raccords entre texte ancien et texte nouveau sont parfois assez brutaux. Outre les ruptures de ton qui en résultent, le livre en acquiert un certain manque d'unité, car les opinions que Monnerie exprimait dans « Pilote Privé » ne sont pas tout à fait celles qu'il défend aujourd'hui.

Touchons un mot aussi de la préface, qui est de loin la partie la plus médiocre de l'ouvrage. Alain-Yes Berger, rédacteur en chef de « Pilote Privé », y exhale son aversion pour ce qu'il appelle les « ufobsédés » (merci pour eux!) et affirme avec une assurance de tranche-montagne qu'après la lecture du livre, « plus rien ne reste debout du bel édifice en trompe-l'œil de l'ufologie classique. Le coup porté à l'affabulation se révèle bas parce que mortel : elle n'y survivra pas » (p. 18). C'est oublier les sages paroles de prudence que Monnerie place à l'épilogue de son exposé. Tout ce qui est excessif étant insignifiant, nous ne nous attarderons pas sur les propos de ce Berger qui n'a rien d'une étoile.

Nous terminerons notre critique — en étant bien conscient que nous n'avons pas épuisé le sujet — par une dernière remarque d'ordre général : l'argumentation est souvent un peu maigre, et le livre dégage parfois une regrettable impression de superficialité, ou d'inachèvement, comme si l'auteur était resté en dedans de lui-même et n'avait pas voulu aller jusqu'au fond de sa pensée. Il s'en justifie d'ailleurs : « il faut bien que je laisse un peu de travail aux autres, ou que je m'en garde pour l'avenir ! » (p. 196). Il n'a donc fait qu'ouvrir une voie de recherche, mais il aurait tout de même pu l'ouvrir un peu plus largement...

L'attitude de Michel Monnerie peut certes se comprendre, et peut-être a-t-il voulu voir les réactions que provoquerait ce premier « pétard » avant d'en lancer d'autres plus explosifs. Mais le résultat en est que la force de conviction de l'ouvrage est amoindrie, et qu'il est dès lors facile de prétendre que si certaines questions sont traitées un peu légèrement, c'est parce que l'auteur sentait bien la fragilité de son hypothèse pour ce qui concerne ces aspects-là du phénomène. Nous ne pensons pas que ce soit le cas, du moins pas toujours, et notre sentiment est que Monnerie n'a pas jeté dans la balance tous les arguments en sa possession, ni n'a dit tout ce qu'il savait.

Quoi qu'il en soit, il importe de ne jamais oublier que le modèle socio-psychologique vient à peine d'être formulé, et se trouve encore à l'état d'ébauche. De ce fait, on ne peut certainement pas exclure l'hypothèse que peut-être certaines de nos objections tomberaient si le modèle était développé plus avant et affiné. Qui sait ? Après tout, ne serait-il pas étonnant qu'un modèle atteigne d'emblée sa forme complète et définitive ?

La remarque qui précède permet de bien préciser l'exacte portée des nombreuses critiques que nous avons formulées : dans notre esprit, celles-ci ne peuvent prétendre démontrer que la théorie socio-psychologique est entièrement indéfendable et doit être rejetée sans appel. Elles veulent seulement mettre en lumière certains des éléments que cette théorie laisse, dans son état actuel, inexpliqués et dont un approfondissement du modèle devra donc nécessairement rendre compte, si cette voie de recherche désire s'imposer. Il conviendra notamment de reformuler la théorie de manière qu'elle fasse appel à des explications moins verbeuses et passe-partout, et qu'elle évite les pièges d'un emploi abusif du vocabulaire des sciences humaines.

Nous prions notre ami Monnerie de nous pardonner d'avoir été parfois fort sévère dans nos critiques, mais il comprendra certainement que devant une hypothèse qui bouleverse aussi profondément l'ufologie, le lecteur a le droit de se montrer exigeant quant aux détails de l'argumentation.

(à suivre)

Jacques Scornaux.

S.O.S. dactylos

Nous avons un besoin urgent de dactylos. Si vous voulez vraiment aider activement l'ufologie, venez travailler avec nous quelques heures par semaine, certains samedis. N'hésitez pas plus longtemps : écrivez-nous (ou téléphonez), votre place attend déjà...

Etude et Recherche

Les aspects physiques des manifestations du phénomène OVNI (2)

La première partie de cet article, résultat des travaux du mathématicien hollandais Jan Heering, était consacrée aux observations d'OVNI accompagnées d'émission de faisceaux de « lumière solide », étudiés sous l'angle de leur aspect, de leur vitesse de propagation, de leur effet sur l'environnement et de leurs fonctions possibles.

L'auteur s'attache à présent à l'examen de cas qui font intervenir un autre type de lumière.

2. Cas de « lumière non-réfléchissante »

Résumé : Invariablement, ce type de lumière est décrit en ces termes par les témoins : « L'objet émettait une lumière éblouissante mais il n'éclairait pas l'environnement, comme le feraient par exemple les phares d'une automobile » (202). Ou : « Je fus frappé par le fait que l'objet ne rayonnait pas. Le sol n'était pas visible en dessous de lui » (203).

La lumière est généralement très forte et dans les cas ci-dessus l'OVNI était proche du col (respectivement 0 m et 1,5 m); il s'agissait d'observations rapprochées (respectivement 23 m et moins de 9 m); les témoins ne furent pas éblouis. Cette mention figure fréquemment de manière explicite dans les rapports (notamment dans 203, 204, 208). Comment expliquer qu'une lumière aussi intense n'éclaire pas le paysage ?

Commençons par remarquer que ce second type de lumière ressemble fortement à de la lumière normale : elle pénètre les vitres, les témoins l'observent sans être éblouis et elle a pu être photographiée (207). Je pense que la nature de cette lumière correspond à l'une des deux possibilités suivantes :

1° La première est qu'il s'agit de lumière telle que nous la connaissons mais que l'OVNI agit sur l'environnement de façon telle que celui-ci cesse d'être réfléchissant. Comment un tel effet est-il obtenu, je l'ignore, mais on peut se rappeler que dans nombre de cas de ce genre, des effets E-M ont été constatés (201, 211, 213). A Malataverne (203), le témoin fut incapable du moindre mouvement tant que l'OVNI fut à proximité, tandis qu'à Tarbes (209), les deux témoins ressentirent des effets multiples tant que l'OVNI resta collé à leur véhicule, tel un limaçon. Il est possible que la force mise en œuvre produise également des modifications dans les propriétés réfléchissantes des objets proches, bien que la constatation d'effets E-M dans les cas de « lumière non-réfléchissante » ne soit pas une donnée permanente.

2° La seconde possibilité est que la « lumière non-réfléchissante » se distingue de celle que nous connaissons; elle serait alors formée par un rayonnement qui présente de nombreuses similitudes avec la lumière classique (voir ci-dessus). Dans cette hypothèse, la non-réflexivité serait une des caractéristiques de ce type de rayonnement, alors que dans l'hypothèse précédente, l'absence de réflexion résulterait d'un effet secondaire à partir d'une force inconnue mise en en œuvre par l'OVNI.

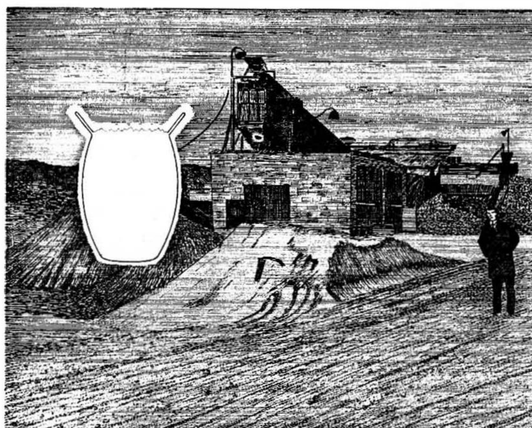
Il est en principe possible de tester la validité de la première hypothèse à partir du contenu des rapports. En effet, dans ce cas, non seulement les objets ne réfléchiraient pas la lumière émise par l'OVNI, mais il en serait de même pour toute lumière, quelle qu'en puisse être la source. Ce qui signifie que l'on devrait constater une périphérie sombre entourant l'OVNI, phénomène que j'ai dénommé « effet de zone sombre ».

Cet effet serait principalement constaté dans les observations diurnes et serait indépendant du fait que l'OVNI émet ou non de la lumière. Sa caractéristique est que l'OVNI est entouré d'une zone uniformément sombre, par opposition à l'espace environnant, lequel paraît normal.

De nuit, une telle zone ne serait pas facilement constatée, à l'exception de cas où le domaine d'action de la force qui étouffe la réflexion de la lumière serait plus petit que la portée de l'éclairement de l'OVNI. Dans ce cas, la zone sombre redeviendrait bien visible à partir de l'endroit où la force d'étouffement cesserait d'être effective.
Dans la seconde hypothèse, il ne peut être question d'un tel effet.

Je n'ai pu en fait découvrir qu'un seul cas où il est fait mention d'un « effet de zone sombre », celui de Shuttlewood (215) : l'OVNI observé était entouré d'une zone sombre à l'intérieur de laquelle tout était invisible, hormis l'OVNI lui-même. Le témoin ne ressentit aucun effet paralysant, bien qu'il se soit approché à plusieurs reprises. Par contre, il sentit ses cheveux se dresser sur sa tête lorsque l'OVNI changea de couleur, mais il n'est

Le « tonneau lumineux » observé le 14 mars 1965 à Malataverne (France) par M. Manselon (Doc. LDLN).



pas certain que cette réaction n'ait pas été occasionnée par la peur.

A l'opposé de ce cas unique, nous en trouvons de nombreux autres où il n'est pas question d'« effet de zone sombre » bien que les circonstances de l'observation aient été favorables. Je n'ai pas pu découvrir un seul cas mentionnant cet effet dans les observations diurnes. Finalement, il est encore trop tôt que pour tirer des conclusions définitives et cette question demande encore à être étudiée de façon approfondie.

Il existe une relation entre la « lumière non-réfléchissante » et la « lumière solide » étudiée dans la première partie de cet article. Les cas (201) est sous cet aspect très instructif : un faisceau de « lumière solide » qui pénétra à l'intérieur d'une chambre par la fenêtre ouverte projeta le bord du châssis sur le mur opposé; il avait une luminosité uniforme et n'éclairait pas la pièce. Il faut d'autre part remarquer que les OVNI qui émettent de la « lumière non-réfléchissante » sont souvent d'un type particulier que l'on a appelé « foo-fighter » (a). Je reviendrai sur cet aspect de la question dans le paragraphe 4 de la suite de cet article.

Jan Heering
Traduction : F. Boitte.

Notes du traducteur.

a) Les deux observations évoquées dans « Nos Enquêtes » d'Inforespace n° 37 (Perwez, entre le 16 et le 23 avril 1974, Vedrin, 1ère quinzaine d'octobre 1970) correspondent exactement à cette définition. Rappelons qu'ils ont été « identifiés » comme des cas de foudre en boule.

Bibliographie de la seconde partie

3. Cas de « lumière non-réfléchissante »

201. Voir (109).
202. Voir (114).
203. « Malataverne - une forme d'objet « non-classique », in (5), pp. 99-106.
204. J. Tyrode, « Atterrissage à Evilers », LDLN n° 104.
205. G. Camourgues & Co., « Enquête en Aveyron », LDLN n° 107 à 109.
F. Lagarde, « Retour des boules en Aveyron au même emplacement », LDLN n° 135.
G. Camourgues & Co. « The Aveyron Enquiry », FSR vol. 16-5 & 6, vol. 17-1. Les Grands Cas Mondiaux : l'affaire des ' boules ' de l'Aveyron », Inforespace n° 32 à 35. Egalement dans (5), pp. 146-184.
206. G. Nicoulaud, « Enquête dans l'Allier », LDLN n° 137.
207. « Enquête du groupe VERONICA sur l'atterrissage d'Uzès (Gard) », LDLN n° 150. On trouvera en couverture de ce numéro une photographie de l'engin observé. Voir aussi LDLN n° 145, pp. 16-17.
208. J. d'Aigure, « Pleins feux sur la Creuse (3) », observation de Toulx-Sainte-Croix, LDLN n° 131, p. 16.
209. F. Lagarde, « L'insolite aux portes de Tarbes », LDLN n° 137.
210. H. Bemelmans, « Reports from Ibiuna », FSR vol. 16-1.
211. H.D.L. Thomas, « Strange Light Phenomena near Branbury », FSR vol. 18-4.
212. A. Druffel, « Semi-transparent Ufo reported », Skylook n° 94.
213. J.M. Bavay & Co., « Un facteur surpris par un M.O.C. », LDLN n° 123.
214. J. Knauf, « Thiaucourt-Regneville », LDLN n° 157.
215. A. Sirisena, « The Light at Shuttlewood », FSR vol. 20-5.
216. Observation près de Narrawal (Tasmanie), FSR Case Histories n° 7, p. 14.
« Observations en Tasmanie », Inforespace n° 23, pp. 11-14.
217. « Un pot de fleurs dans le ciel de Cuesmes ! », Inforespace n° 17, pp. 30-32. The Mufon Ufo Journal, n° 107, p. 8.
Egalement dans (21), pp. 73-76. Comparer avec (203).
218. A. Favrou et R. Robert, « Enquête à Monsireigne (Vendée) », LDLN n° 162.
219. « Un OVNI observé en Haute-Marne », Ouranos n° 15. « Ufo sighted at Haute-Marne », The Mufon Ufo Journal, n° 108.
220. P. Rolland & Co., « A l'île Behuard », LDLN n° 135.
221. C. Perrier, « Thieulloy-l'Abbaye (Somme) », LDLN n° 156.

Les portes sont grandes ouvertes...

... Et nous vous attendons avec impatience. Nous vous rappelons en effet que les locaux de la SOBEPS vous sont accessibles chaque samedi, entre 14 et 18 h. Cette visite sera pour nous l'occasion de mieux vous connaître et vous pourrez, de votre côté, fouiller à loisir dans notre bibliothèque ou discuter avec l'un ou l'autre collaborateur. Alors, à samedi prochain sans doute ...

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **325 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI,** de Michel Bougard (éd. J-P Delarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); « histoire des réactions des hommes face au phénomène OVNI », se distingue par son ordonnance et sa chronologie rigoureuse — **250 FB.**

— **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES,** de Henry Durrant (éd. Laffont); un panorama de quelques rencontres rapprochées particulièrement bien documentées et leur analyse par un chercheur bien connu — **335 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES,** de Patrice Gaston (éd. Laffont); à l'aide de documents et de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu, celui des disparitions de milliers de personnes sans qu'aucune trace ne soit laissée — **295 FB.**

— **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS** et **OVNI DIMENSION AUTRE**, de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées — **235 FB** chaque volume.

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?**, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **LES ETRANGERS DE L'ESPACE,** du Major Donald E. Keyhoe (éd. France-Empire); la traduction française de « Aliens From Space », un ouvrage où l'ancien directeur du NICAP expose les démêlés qu'a suscité le phénomène OVNI dans les milieux officiels aux Etats-Unis — **320 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **350 FB.**